

Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté



**Parlons du racisme
(racisme et science)**

SOMMAIRE DE CE NUMERO

EDITORIAL	page 1
	Philippe Cailleux
NATURE ET DIFFERENCES	page 5
	Jean-Pierre Dupuy
LA CLÉ DE VOUTE	page 27
	Noël Cannat
HERÉDITÉ ET POUVOIR SACRÉ	page 45
	Yves La Marck
L'ANNÉE DE GAULLE	page 51
	R. La Tour
DES COMMUNES POPULAIRES	
A LA GRANDE MURAILLE	page 54
	Michel Fontaurelle

CITÉ - revue trimestrielle d'expression politique - directeur de la publication : Yvan Aumont - rédacteur en chef : Philippe Cailleux - Imprimé par nos soins. 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS - (1) 297.42.57

ABONNEMENT : Pour un an (4 numéros) : Normal : 60 F - soutien : 100 F - Fondateur : 500 F, à l'ordre de CITÉ, CCP 23 982 63 N Paris.

Les photos de ce numéro sont la propriété de Noël Cannat, Jacques Cornu, Michel Fontaurelle, Patrice Le Roué.

Parlons du racisme

Depuis plusieurs semaines, plusieurs centaines de milliers de badges «Touche pas à mon pote» ont fait apparition, précédant de peu le printemps. Main ouverte, couleur jaune : le symbole est ouverture, la couleur rappelle que d'autres naguère et ailleurs portèrent l'étoile fe jaune par solidarité pour un peuple persécuté.

Double antithétique, menaçant et haineux : inscrit dans un cercle, le doigt dénonciateur déchirant l'hexagone apostrophe les coupables : «Touche pas à mon peuple». (1)

Comment mieux dire, en si peu d'espace, la crainte de perdre son identité culturelle, la violence qui en naît, la menace. Le doigt cherche le bouc-émissaire. Configuration circulaire des mythes sacrificiels. Maladresse : le poing qui devrait «protéger» l'hexagone semble le déchirer.

Deux symboles : une constante. La place faite à l'étranger n'est-elle pas l'aune ultime pour prendre la mesure d'une civilisation ?

Dans la Grèce ancienne, le même terme désignait à la fois l'hôte, l'invité et l'étranger. Accompagnant ces derniers : Zeus, patron des voyageurs. Les dieux n'allaitent-ils pas à l'occasion jusqu'à prendre l'apparence de l'étranger pour mettre à l'épreuve la piété des humains. A l'heure du jugement dernier, c'est au Christ de distinguer, tel le berger, les chèvres des brebis. A droite du Père, les justes «car j'étais un étranger et vous m'avez recueilli...» (Matthieu 25-35).

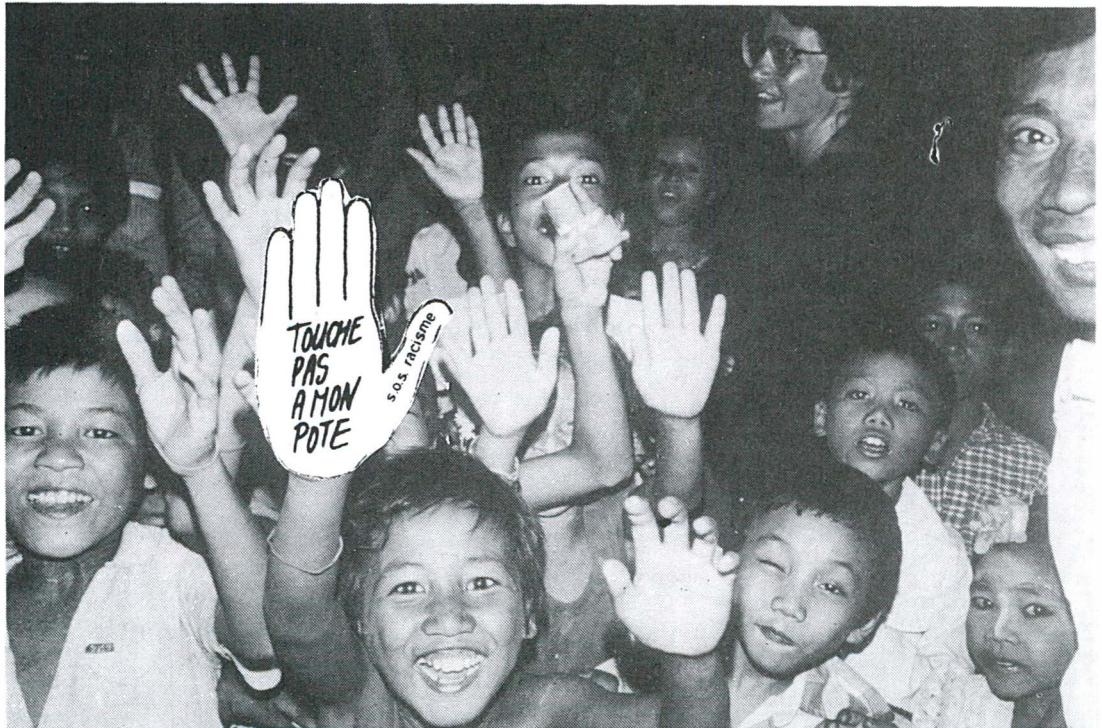
En Inde, «l'hôte ou l'étranger n'est pas seulement, comme en Grèce, un homme accompagné par un dieu, il est un dieu lui-même ou plutôt les dieux, car il est «un composé de tous les dieux»» (2).

Point d'idéalisme - Les lois de l'hospitalité de ces sociétés étaient une condition nécessaire, loin d'être suffisante.

Main ouverte : espoir que les lois de l'hospitalité ne sont pas tout à fait mortes, que la défense des victimes n'a pas cédé la place à l'indifférence. La main ouverte ne voile pas la face et parler du racisme est une exigence. Mais elle suppose d'éviter les risques et les facilités du discours rapide d'où peuvent naître flou et équivoque. Nécessité de ne pas mélanger l'élan généreux et l'affirmation simpliste.

(1) badge du F.N.J.,
Front National de la Jeunesse.

(2) A.M. Hocart.
«Le mythe sorcier et autres essais» Petite bibliothèque Payot.
Essai intitulé «Les Lois sacrées de l'hospitalité», p. 88.



Tel est le souci de Jean Pierre Dupuy (3) dont la réflexion s'attache notamment au rôle de la science : s'il faut refuser l'utilisation faite par certains de la science pour fonder des hiérarchies en valeur, peut-on à l'inverse admettre au nom de cette même science le refus de l'existence de ces hiérarchies dans l'organisation de la Cité ?

«Nature et différences» porte sur une question centrale de la modernité. Hiérarchie et inégalité sont trop souvent confondues alors qu'il s'agit de les opposer. Une fois cette opposition établie, la démonstration est claire : «Tout, dans l'étude comparée des sociétés humaines, met en évidence le rôle fondamental de la hiérarchie en valeur, comme condition de la reconnaissance et de l'intégration de l'Autre.» (4)

Hasard des lectures pour une autre recherche et surprise de constater que Bodin, dans «Les six livres de la République» (5) avait approché l'idée. Au chapitre IV du livre VIème : «De la comparaison des trois républiques légitimes, c'est asçavoir de l'estat populaire, Aristocratique, et royal, et que la puissance royale est la meilleure» parlant des états populaires, Jean Bodin écrivait : «combien qu'il y a une raison naturelle, qui nous monstre que l'equalité qu'ils cherchent ruine les fondements d'amitié, veu qu'il n'y a jamais querelles, et inimitiez plus grandes, qu'entre ceux là qui sont esgaux, soit pour suppediter (6) l'un l'autre : soit parce que l'un se peut passer de l'autre...» (5)

Mais ne nous trompons pas d'orientation. Nous avons rompu avec les sociétés du passé et l'exigence éthique d'égalité s'impose

(3) Voir également la table ronde avec René Girard et Jean-Pierre Dupuy dans le numéro 4 de «Cité».

(4) «Nature et différences» Jean-Pierre Dupuy, dans le présent numéro.

(5) La parution des «six livres de la République» de Jean Bodin est prévue dans le «Corpus des Œuvres de Philosophie en Langue Française» publié chez Fayard sous la direction de Michel Serres.

La citation du 6e livre est tirée de la 3e édition de l'ouvrage, Paris 1578.

(6) Du latin «suppedito» : être en abondance à la disposition, être en quantité suffisante sous la main.

EDITORIAL

aux sociétés contemporaines. Toutefois mieux vaut savoir que l'égalité n'est pas du côté de la nature, que les voies à emprunter ne sont pas sans danger et qu'il est nécessaire, comme nous y invite Jean-Pierre Dupuy, de faire montre de vigilance.

Parler du racisme : oui, mais songer aux écueils.

Philippe CAILLEUX

*Photo de couverture,
Noëi Cannat :
Pakkoku, Birmanie, 31/8/83
«Les enfants du monde»
Calcutta, 29/9/83*



BULLETIN D'ABONNEMENT A DÉCOUPER OU RECOPIER
ET A RETOURNER A «CITÉ»,
17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

NOM/Prénom :

Adresse :

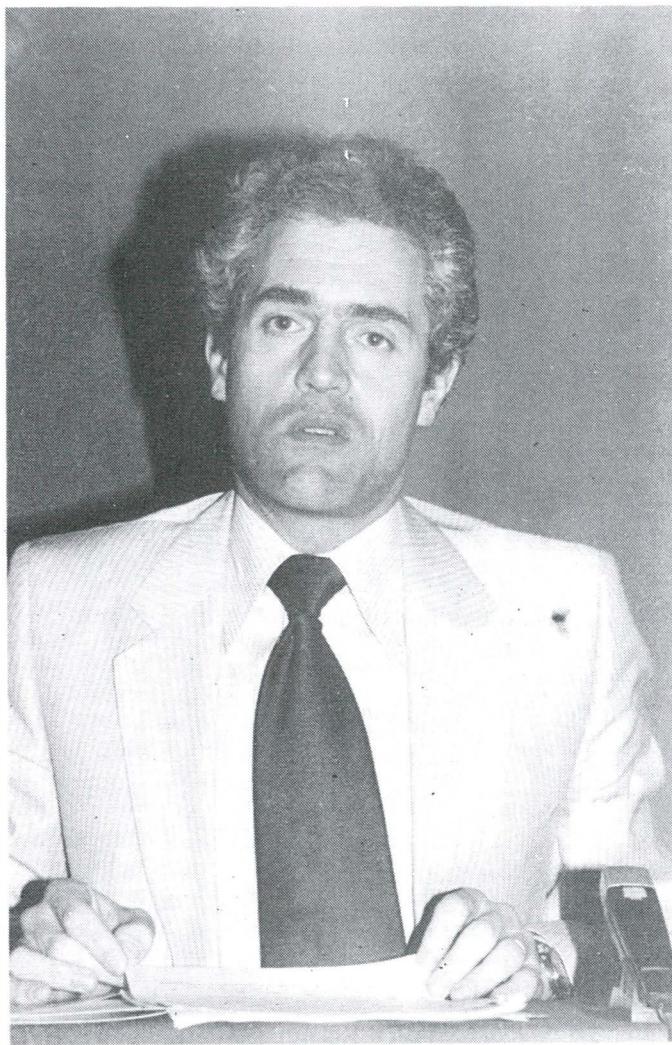
.....
.....
.....
.....

S'abonne à «CITÉ» pour un an (4 numéros) et verse pour cela la somme de :

(60 F abonnement normal - 100 F abonnement de soutien -
500 F abonnement fondateur)

à l'ordre de «CITÉ»
CCP 23 982 63 N Paris

Les 9 premiers numéros de «CITÉ» sont tous disponibles (en très petit nombre pour certains) au prix de 17 F pièce (règlement joint à la commande).



Jean-Pierre Dupuy, né en 1941, est maître de recherche au CNRS et maître de conférence à l'Ecole Polytechnique. Il est cofondateur du Centre de Recherche sur l'Epistémologie et l'Autonomie (C.R.E.A.) de l'Ecole Polytechnique dont les recherches portent sur la nature du lien social et ses théories.

Jean-Pierre Dupuy est l'auteur de nombreux ouvrages. Il a participé au numéro 4 de «CITÉ», autour de René Girard.

Nature et différence

«Une théorie générale de l'«inégalité», s'il en faut une, doit être centrée sur les sociétés qui lui donnent un sens, et non sur celles qui, tout en en présentant certaines formes, ont choisi de la nier. Ce doit être une théorie de la hiérarchie...»

Louis Dumont, *«Homo hierarchicus»*

1

Il n'est pas facile de parler du racisme en termes neutres, objectifs, où l'affectivité n'a pas sa place, voire de façon «scientifique», comme nous y invitent les organisateurs de notre colloque. S'il est un reste de sacré dans nos sociétés, c'est bien celui qui s'attache à la défense des victimes, des exclus, des rejetés de toutes sortes. Malheur à celui qui déroge à cette règle sacro-sainte. Voilà pourquoi sont si peu nombreux ceux qui se reconnaissent ouvertement racistes, alors même que nous savons tous que le bacille de la peste est en chacun de nous et qu'«il ne meurt ni ne disparaît jamais...»

Ce préambule n'a pas pour objectif de préparer mes lecteurs ou mon auditoire à lire ou à entendre un discours raciste. Il se trouve cependant que je vais être conduit à critiquer un type de discours antiraciste. La délicatesse du sujet aidant, ainsi que l'éventuelle maladresse de mon exposition, certains pourraient être tentés de faire l'amalgame. Je suis d'autant plus embarrassé que celui qui, en France, s'est fait le champion de ce type de discours est notre ami Albert Jacquard, dont j'admire l'œuvre et estime la personne. Le combat courageux qu'il mène avec d'autres hommes de science contre toutes les formes d'ignorance et de bêtise qui sont à l'ori-

Ce texte est la transcription de l'intervention de J.-P. Dupuy lors du Colloque «Différences et inégalités» du 10 décembre 1983.

Les actes de ce colloque sont disponibles aux éditions «Différences», MRAP 89, rue Oberkampf 75011 Paris.

gine de tant de haines et de tant de mépris, ce combat n'est pas en cause et mérite d'être salué et encouragé. Je souhaiterais simplement qu'il fût mené au nom d'une exigence politique et éthique clairement formulée et non pas au nom de la science. Car si la science a son mot à dire dans l'affaire, ce n'est que dans certaines limites, bien vite atteintes. Au-delà, sa caution devient inefficace, inopportune voire contreproductive. Celui qui mobilise «la science face au racisme» (1) ne voit pas qu'il se laisse piéger en acceptant de combattre sur le terrain choisi par l'adversaire. Il reste aveugle par là même aux sources du mal qu'il veut extirper. Voilà ce que je voudrais argumenter. J'ai choisi ce thème en réaction à l'intitulé même de notre rencontre : «Différences et inégalités. Colloque Scientifique».

2

Je partirai d'une citation d'Albert Jacquard, précisément : «... tout, dans l'apport actuel de la science, nie les hiérarchies en valeur et par conséquent nie que l'on puisse fonder un mépris quelconque sur la connaissance du réel» (2).

L'argumentation qui étaye cette double affirmation est bien connue. La nature ne nous présente que des différences, c'est-à-dire une diversité dont les éléments ne sont pas hiérarchisables. Ce sont les hommes, ou plutôt leurs sociétés qui, sur ce matériau brut, bâtissent des hiérarchies en valeur. Ceux qui prétendent trouver dans la science, entendue comme connaissance vraie de la nature, un principe qui légitime ces hiérarchies en valeur, sont donc des imposteurs.

Il y a un point fondamentalement juste dans cette argumentation : la science ne saurait déceler dans la Nature telle qu'elle réussit à la connaître une quelconque hiérarchie en valeur. Mais c'est pour une raison fort simple et tout à fait «incontournable», comme on dit aujourd'hui : c'est que le mode de connaissance qu'elle institue exclut par construction une quelconque référence aux valeurs. Fondée sur la séparation entre l'être et le devoir être, elle cherche dans les faits seuls une vérité universelle que la diversité et la relativité du monde hiérarchique des valeurs semblent à jamais incapables d'approcher. Si la valeur opératoire de ce mode

(1) Titre du premier numéro de la revue «Le Genre humain»
(2) In Rencontres internationales de Genève, «L'exigence d'égalité», Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1981, p. 54.

NATURE ET DIFFÉRENCES

de connaissance qui exclut la valeur est immense, comme l'aventure de la science moderne nous le prouve depuis trois siècles, il n'en constitue pas moins une lecture particulière de la Nature, qui fait partie d'une histoire, cette «*histoire humaine de la Nature*» dont parle Moscovici. Ce sont les hommes qui interrogent la Nature et y trouvent ou non des valeurs, de la même façon que ce sont eux qui bâissent la Cité en référence ou non à telles ou telles valeurs. Et l'on sait qu'avant la séparation introduite par l'avènement de la science moderne, l'interprétation de la Nature et l'institution de la Cité obéissent au même modèle, celui précisément d'un cosmos hiérarchisé en valeur.

En résumé : s'il est vrai que la science moderne ne trouve nulle part de hiérarchie ni de valeur, c'est que le filtre qu'elle comporte lui interdit d'en trouver, et non pas en raison des propriétés inhérentes à une Nature conçue comme indépendante des catégories et des instruments par lesquels nous l'appréhendons. Cela certes suffit à ruiner les prétentions de ceux qui s'appuient sur l'autorité de la Science pour justifier une organisation inégalitaire de la société. L'homme de science a ici un rôle important à jouer, en refusant de couvrir de son autorité, précisément, les utilisations abusives que d'autres font de ses travaux. Mais là s'arrête son rôle, sous peine d'abuser lui-même de cette autorité. Car c'est la raison même qui fait que l'on doit combattre la proposition :

«La science prouve qu'il y a dans la Nature et dans la Vie de la hiérarchie en valeur»,

qui nous amène à rejeter avec la même force l'affirmation :

«La science nie qu'il y ait de la hiérarchie en valeur».

Là où les choses deviennent graves, c'est lorsque l'homme de science, emporté par son élan - et j'en connais -, distend le sens de l'affirmation précédente en lui faisant dire : la science prouve qu'il ne doit pas y avoir de hiérarchie en valeur dans l'organisation de la Cité humaine. C'est une double extrapolation abusive que de passer de l'être au devoir être, et de la Nature à la société. Ce n'est pas parce que la science voit dans la Nature une variété infinie de différences non hiérarchisables que l'organisation sociale devrait répondre au même modèle. Pour s'être bâtie sur le seul mode opératoire, ce qui lui a valu et lui vaut ses succès prodigieux, la science moderne paye un prix : de n'avoir rien à dire sur la conduite souhaitée

table des affaires humaines. La grande tentation à laquelle elle se doit de résister est de se refuser à payer, forte de ces succès, le prix en question, et de légiférer dans des domaines où elle se présente, par nature, en étrangère.

Il y a dans la citation d'Albert Jacquard autre chose qui me gêne profondément : c'est le «par conséquent» qui relie les deux moments de son affirmation. Ce «par conséquent» suggère que le mépris pour l'Autre irait de pair avec une organisation sociale qui hiérarchise les êtres en fonction d'un critère de valeur. Or mon sentiment est que ce présupposé est exactement contraire à ce que nous enseigne l'étude comparative des sociétés humaines et de leur histoire. Cela nous mène à la question des sciences de l'homme et de la société.

3

Dans la citation de Jacquard comme dans tout ce qui précède, le mot «science» valait bien entendu pour l'ensemble des sciences de la nature et de la vie. Qu'en est-il des sciences humaines, et que penser de la proposition qui affirmerait : «tout, dans l'apport actuel de la science (de l'homme et de la société) nie les hiérarchies en valeur» ?

La question devient ici beaucoup plus difficile, ne serait-ce que parce qu'il n'y a pas dans les sciences sociales ce consensus apparent qui donne aux énoncés des sciences «dures» leur caractère de vérités universelles. (Je dis «apparent», car la sociologie des sciences nous a montré que le consensus en cause s'obtenait au prix de l'écrasement des paradigmes concurrents). Il n'y a même pas dans les sciences sociales de consensus sur la question de savoir si elles doivent ou non être «wertfrei» (libres de valeur). Aussi bien, lorsque dans la suite je vais me référer à certains travaux, on pourra toujours m'objecter que je les ai choisis à dessein, parce qu'ils servent ma thèse. Cette objection ne me touche guère, car je n'ai nullement l'intention, quant à moi, de m'abriter derrière l'autorité de ces travaux pour prétendre délivrer une vérité incontestable. Si je les ai choisis, c'est bien sûr qu'ils rencontrent ma sensibilité et

NATURE ET DIFFÉRENCES

(3) *De Louis Dumont, «Homo hierarchicus», Gallimard, 1967, «Homo aequalis», Gallimard, 1977, «Essais sur l'individualisme», Seuil, 1983.*

(4) *De Marcel Gauchet, en particulier : «Tocqueville, l'Amérique et nous», «Libre» numéro 7, Payot, 1980; et «La Pratique de l'esprit humain», Gallimard, 1980 (en collaboration avec Gladys Swain).*

(5) *J'ai appris avec intérêt, en lisant la recension que Michel Callon a donnée de mes «Ordres et Désordres» (Seuil, 1982) dans «Pandore» numéro 25, nov/déc 1982, que plus personne n'«ose encore utiliser sans vergogne des notions aussi vagues et générales que la «modernité» ou «les hommes sans horizon extra-mondain». Je suis heureux et flatté de partager le rouge de la honte avec les auteurs de la classe de Louis Dumont (cf. par exemple, «Essais sur l'individualisme», op. cit., p. 64).*

(6) *François Furet, «Le système conceptuel de La démocratie en Amérique», «Commentaire» numéro 12, hiver 1980-81 - Mes italiennes.*

ma propre réflexion, mais surtout parce qu'ils montrent que le problème de l'égalité et du racisme est hélas bien plus complexe que des idées reçues, généreuses mais souvent simplistes, le donnaient à penser.

Je fais référence à des recherches qui se situent dans la grande tradition de la sociologie et de l'anthropologie françaises, jalonnée par des œuvres aussi importantes que celles de Tocqueville et de Mauss. C'est dans l'œuvre contemporaine de Louis Dumont que l'on trouve, admirablement exprimé, ce que cette tradition a à nous dire sur le problème qui nous occupe (3). Je m'intéresserai aussi à la philosophie politique française d'aujourd'hui dont les réflexions, inspirées par la tradition dont je viens de parler, portent sur la fragilité constitutive des démocraties et la critique du phénomène totalitaire. Je pense en particulier aux travaux de Marcel Gauchet (4).

Le point commun de ces diverses références, c'est qu'elles ne craignent pas de prendre sur l'histoire de l'humanité une perspective cavalière, et d'en détacher une partie, baptisée globalement du nom de «modernité», qu'elles opposent à tout le reste comme constituant un phénomène exceptionnel (5). Or ce qui est exceptionnel dans la société moderne par contraste avec toutes les communautés traditionnelles, selon ces vues, c'est la conception égalitaire du lien social. Cette conception se présente comme une rupture radicale avec le principe hiérarchique qui gouvernerait l'ensemble des sociétés humaines, à l'exception précisément de la modernité. Pour prendre au sérieux cette opposition, il faut évidemment accepter cette idée que ce qui distingue la modernité, ce n'est pas l'inégalité, mais l'égalité : non pas parce que cette égalité serait réalisée dans les faits, bien au contraire, mais parce qu'elle est le foyer de l'imaginaire social des sociétés modernes. Comme l'écrivit François Furet, il faut donc, avec Tocqueville, entendre «par démocratie (...) non un état social réel, mais la perception égalitaire du rapport social, normalement hiérarchique (au moins à en juger sur l'histoire humaine), par les acteurs de ce rapport. Perception égalitaire qui à son tour modifie la nature de ce rapport, même quand il est resté totalement inégal» (6). Et Philippe Raynaud, dans un commentaire de Gauchet, d'ajouter : «on

conçoit aisément que ce n'est possible que par une rupture complète avec tout ce que suppose la théorie marxiste de l'idéologie : une telle conception de la «démocratie» n'est possible que si l'on renonce à considérer l'égalité «formelle» comme une dissimulation de l'inégalité sociale «réelle» pour comprendre comment la perception «démocratique», égalitaire, du lien social (qui ne va pas sans l'affirmation du caractère **relatif** des hiérarchies) est à elle seule le premier principe du dynamisme propre aux sociétés modernes (7).

Tel est donc l'axe principal des recherches sur lesquelles j'appuie mon argumentation. Il serait bien téméraire de les juger «réactionnaires». Leurs conclusions ne manqueront cependant pas de choquer des esprits accoutumés par un marxisme vulgaire à subsumer toutes les formes d'inégalité confondues sous une même catégorie : celle de la domination et de l'exploitation.

Afin de ne pas introduire trop abruptement des idées qui risquent fort de ce fait d'apparaître bien abstraites, je souhaiterais procéder à quelques notations préalables.

La citation de Jacquard que j'analysais tout à l'heure est extraite des Actes d'un Colloque fort intéressant organisé en 1981 par les Rencontres Internationales de Genève et consacré à l'«exigence d'égalité» (8). On y trouve abondamment développés les thèmes bien connus de la critique des inégalités sociales, et le nom de Bourdieu, entre autres, est souvent prononcé. Il est d'autant plus remarquable que l'une des rares interventions qui ait vraiment marqué le Colloque, en ce sens que tous, ou presque, ont eu par la suite à se situer en fonction d'elle, ait détonné par rapport à l'esprit général de la manifestaiton. Il s'agit de la «rêverie scolaire, pédagogique» du philosophe (et poète à ses heures) grenoblois, Pierre Sansot. Je ne résiste pas au plaisir de la citer longuement :

«J'aurais voulu montrer (...) qu'une école primaire comme celle que j'ai fréquentée - et que vous avez peut-être aussi fréquentée - était certes une école hautement hiérarchisée, ritualisée, mais qu'elle respectait pourtant au mieux l'être humain. Voilà donc un

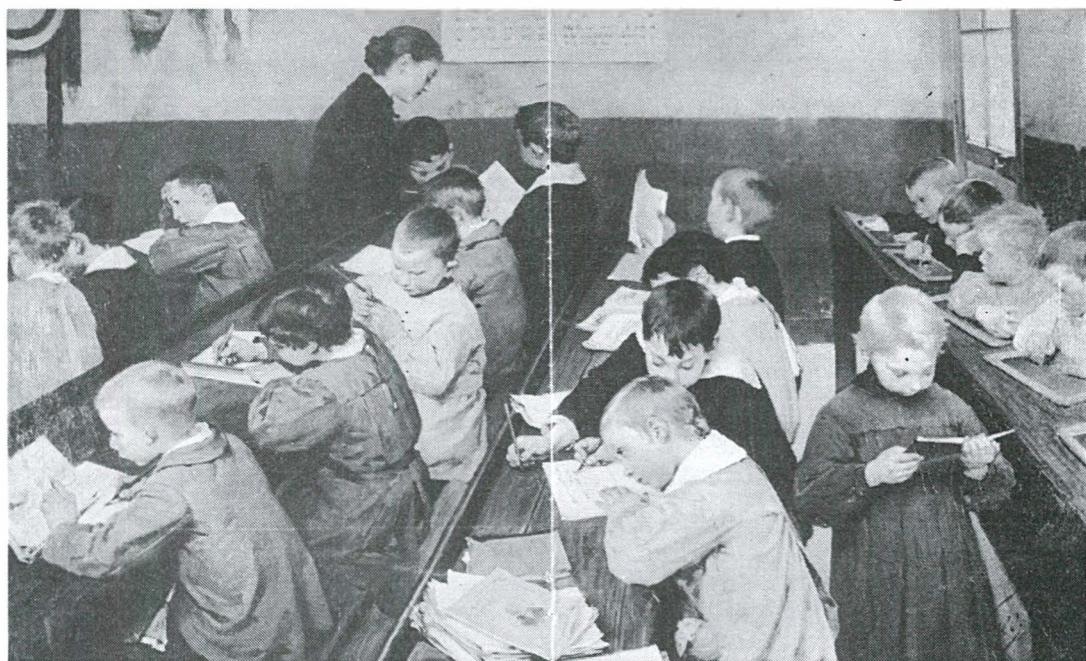
(7) Philippe Raynaud, «La folie à l'âge démocratique», «*Esprit*» numéro 11, novembre 1983 - *Mes italiques*.
(8) Cf *Rencontres Internationales de Genève*, «L'exigence d'égalité» op. cit.

NATURE ET DIFFÉRENCES



nouveau paradoxe, sorte de contre-utopie à l'égard des modèles qu'on nous présente. Car comment se présentait cette école ? Il y avait le maître, le maître au singulier, dans sa singularité superbe et terrible, il n'y avait que lui. Il possédait tout le savoir. Les maîtres que j'ai connus n'avaient pas l'humilité actuelle de ceux qui disent connaître très peu de choses. Et il était très beau qu'ils s'identifient ainsi au savoir, connaissant aussi bien la géographie de la Bessarabie que le calcul algébrique. Le maître terrible. Il pouvait nous faire taire, nous faire venir au tableau, nous mettre à la porte, il pouvait nous donner des coups de règle, il avait le droit superbe d'inscrire le jour, chaque matin. Tel l'empereur de Chine, il instituait le jour...

L'enfant était-il dominé pour autant ? Était-il écrasé ? Nos pédagogues modernes seraient certes effrayés et dénonceraient ce premier joug, cette servilité, cette compétition que la société bourgeoise va ensuite reproduire (vous voyez aisément ce qu'un Bourdieu pourrait tirer d'un pareil examen !). Or, personnellement, je dirais plutôt que c'est parce que le maître était superbe, exilé hors de nos sphères, que jamais personne n'aurait pu se détacher des autres. Le groupe gardait son homogénéité. Nous étions tous semblables. Aucun d'entre nous ne pouvait se signaler aux yeux du maître. Mais, me direz-vous, voilà le meilleur exemple de soumission ! Je ne crois pas car, d'abord, et malgré tout, il y avait des sourires, des silences, des manières de s'absenter loin du regard du maître,



ensuite, ce maître était tellement lointain qu'on ne pouvait se comparer à lui. Car, peut-être, Rousseau le disait déjà, le comparable est-il la source de bien des déviations...

Ce maître superbe et terrible permettait donc au groupe de se maintenir et d'être lui-même. Bien plus, il n'hésitait pas à glorifier les meilleurs, à humilier les plus mauvais, avec des moyens qui paraîtraient maintenant absurdes : bonnets d'âne, points de pénalité et médaille d'honneur. Etat-ce nécessairement mauvais ? Je ne le crois pas, car cette compétition sportive, ludique, était bien différente de la compétition qui débouche sur le monde du travail. Evidemment, et cela peut compter, cette école ne débouchait pas sur le travail si bien qu'un échec scolaire ne changeait rien aux choses. Les plus mauvais n'avaient pas tellement honte d'être les plus mauvais ; ils étaient mauvais en histoire ou en géographie comme l'on pouvait être rouquin, avoir des verrues, un nez busqué. Ce n'était ni plus ni moins important. Rappelez-vous d'ailleurs que Claude Lévi-Strauss écrit quelque part que nous sommes heureux dans la mesure où nous multiplions nos singularités ; dans cette école, les mauvais classements faisaient partie de notre profil ; on n'en avait pas honte.

Vous me direz : et les meilleurs ? Eh bien, les meilleurs, ils réussissaient peut-être en classe, mais il fallait qu'ils se fassent admettre. Il y avait des leaders qui leur faisaient payer cher leurs bonnes réponses, il y avait un contre-pouvoir qui s'exerçait à l'égard des meilleurs. Bien sûr, on les admirait comme des gens qui se débrouillent au milieu d'un parcours très difficile. Toujours l'idée de compétition. Et nous-mêmes, parce que je n'étais pas parmi les meilleurs, hélas pour mes parents, nous étions les spectateurs, nous guettions les faux pas. Je me souviens, en particulier, d'une anecdote montant combien, précisément, il faut multiplier les règles et rituels pour donner la liberté et le jeu : au dernier trimestre, on doublait la mise, si bien qu'on assistait à des renversements tout à fait spectaculaires. Cette course était étonnante. On voyait des gens qui partaient très fort, premier trimestre, second trimestre, et, finalement, qui n'avaient pas la médaille d'honneur à laquelle ils prétendaient !

On nous parle aujourd'hui « d'ouvrir l'école », ce qu'on a fait à la ville neuve de Grenoble, mais les enfants n'y sont pas plus heureux. On a ouvert l'école, ce qui ne signifie pas grand-chose. Car



quelle est l'école la plus ouverte ? Celle de la ville neuve ou celle du Lot, celle de Nice dont j'ai parlé ? Apparemment, c'est l'école moderne. On peut y entrer, les parents peuvent surveiller leur progéniture ou encore, aller voir les maîtres. Au contraire, l'école à laquelle je songe était très fermée sur elle-même. Mais cela permettait qu'une sociabilité s'établisse; les enfants soustraits aux adultes, formaient un groupe; ils avaient le bonheur d'être enfants. Et, paradoxalement, cette école était ouverte car composée de tous les trajets, innombrables, qui menaient à elle.

Aujourd'hui, en revanche, on ramasse, on recueille les élèves. Il paraît qu'il ne faut pas qu'ils marchent ! Mon école à moi, contre-utopie, il fallait aussi qu'elle ait son odeur de craie; il fallait fermer les fenêtres pour qu'on sente la transpiration, la craie ou le cartable, mais elle était plus ouverte que n'importe quelle autre par les mille chemins qui y menaient. Dans cette école, chacun avait sa place, les meilleurs comme les plus mauvais. On surveillait celui qui serait le dernier. Certains d'ailleurs se disputaient la dernière place ! Chacun avait sa place dans un classement mais également sa place derrière le bureau. De même, chaque matin, on avait sa place pour entrer en classe. On surveillait l'humeur du professeur, on regardait si le voisin avait fait son devoir, bref, nous faisions partie d'un tout dont on admirait, en artiste, la valeur et la totalité, avec le coup d'œil de celui qui voit une salle et sait immédiatement si elle réagit ou non...» (9).

Abstrayons : le milieu le plus favorable à la reconnaissance mutuelle n'est pas celui qui obéit au principe d'égalité, mais au principe de hiérarchie. Cette proposition ne peut être comprise qu'à la condition préalable de ne pas confondre hiérarchie et inégalité, mais au contraire de les opposer. Il faut pour cela faire face à cette figure abstraite de la hiérarchie, que Louis Dumont construit comme la «formule logique» (10) de la configuration idéologique propre à toute société traditionnelle. Figure en vérité bien complexe à apprécier, pour nous modernes, même si elle rappelle au logicien des formes connues de lui (11). Si j'ai tenu à citer longuement Pierre Sansot, c'est que sa description savoureuse contient de façon précise les trois caractères que Louis Dumont assigne à la figure hiérarchique (12), tout en les présentant d'une manière qui «parle» à l'expérience de chacun de nous.

(9) *In Rencontres Internationales de Genève*, «L'exigence d'égalité», op. cit. p. 183-184 - Mes italiennes.

(10) «Essais sur l'individualisme», op. cit. p. 53.

(11) Cf. J.-P. Dupuy, «Ordres et Désordres», op. cit.

(12) «Essais...», p. 243.245.

Première caractéristique : la hiérarchie elle-même, comprise comme englobement du contraire - L'incompréhension des modernes résulte de ce qu'ils ne distinguent pas entre hiérarchie et inégalités de pouvoir (ou de ressources). La hiérarchie, comme l'écrit Dumont, c'est l'«ordre résultant de la mise en jeu de la valeur» (13). L'élément «supérieur» n'est pas supérieur, dominant, préférable par rapport aux éléments «inférieurs» aux sens que nous donnons ordinairement à ces termes, il est différent d'eux au sens où le tout englobe les parties, ou au sens où une partie prend la préséance sur une autre dans la constitution et la cohérence interne du tout (cf. les analyses classiques de Robert Hertz, auxquelles Dumont se réfère, sur l'opposition hiérarchique entre main droite et main gauche). La figure hiérarchique n'a donc sa place qu'au sein d'une idéologie «holiste», c'est-à-dire un système d'idées et de valeurs qui subordonne l'individu humain à la totalité sociale. Dans l'école traditionnelle de Pierre Sansot, c'est la relation hiérarchique, de subordination (qui n'implique ni domination, ni soumission, comme y insiste Sansot) entre le maître et ses élèves, ou entre les «meilleurs» et les autres.

Deuxième caractéristique, qui est presque impliquée par la première : l'inversion de la hiérarchie; d'abord théorisée par Dumont à propos de l'Inde (*Homo hierarchicus*) et des rapports qui s'y nouent entre la fonction religieuse et la fonction politique, puis sur la théorie du pape Gélase, 500 ans après Jésus-Christ : «En matière de religion, donc absolument, le prêtre est supérieur au roi ou à l'empereur à qui l'ordre public est confié. Mais du même coup le prêtre obéira au roi en matière d'ordre public, c'est-à-dire dans un domaine subordonné» (14). Ou encore «les prêtres sont supérieurs, car c'est seulement à un niveau inférieur qu'ils sont inférieurs» (15).

Il ne s'agit donc pas d'une soumission, mais d'une «complémentarité hiérarchique (16)» (17). Dans l'école de Pierre Sansot, il y a tout un espace, subordonné, où le maître n'est plus le maître et est à son tour subordonné. De même, et c'est encore plus net, les «meilleurs» ne sont les meilleurs que par rapport aux critères hiérarchiquement supérieurs; la hiérarchie s'inverse, ou peut s'inverser, sur les critères hiérarchiquement inférieurs.

(13) «Essais...», p. 263

(14) *Ibid.*, p. 244.

(15) *Ibid.*, pp. 52-53.

(16) *Ibid.*, p. 53.

(17) Ivan Illich a montré que la relation entre genres masculin et féminin obéit à cette même configuration, dans les sociétés traditionnelles; configuration que la modernité «a-générée» détruit inexorablement en instituant la compétition entre sexes (cf. «Le genre vernaculaire», Seuil, 1983).

La dernière caractéristique est la segmentation : «les distinctions sont nombreuses, fluides, flexibles, elles «courent indépendamment les unes des autres en un lacis de faible densité» (18). La description de Pierre Sansot met également bien ce trait en valeur.

Je n'ai pas besoin de m'étendre sur la démonstration que la société moderne, par son individualisme et son égalitarisme, même et surtout lorsqu'elle produit des inégalités, constitue la négation des trois caractéristiques qui définissent la hiérarchie. La question qui nous occupe est alors celle-ci : est-ce la société moderne ou bien la société hiérarchique qui produit l'indifférence, le mépris, l'apartheid, l'exclusion et le racisme ? La réponse de Pierre Sansot ne semble guère faire de doute, et c'est la même que celle de Louis Dumont.

5

Voici une autre observation, plus radicale encore que la précédente, que je tire du cas brésilien.

Joaquim Nabuco est une grande figure de l'histoire brésilienne. Monarchiste libéral, il consacra toutes ses forces de parlementaire à la cause abolitionniste, à l'instar d'un William Garrison aux Etats-Unis. Plus tard, se penchant sur son passé, il écrivit ceci : «j'ai combattu l'esclavage de toutes mes forces, je l'ai repoussé de toute ma conscience, comme incarnant la déformation de l'individu en instrument, et lorsque j'ai vu sa fin, j'ai cru pouvoir demander également ma libération de ce monde, pour avoir entendu la plus belle nouvelle que Dieu pouvait lui apporter de mon vivant. Et pourtant, aujourd'hui que l'esclavage est aboli, j'éprouve une singulière nostalgie qui surprendrait fort un Garrison ou un John Brown : la nostalgie de l'esclave (a saudade do escravo) (19). Ce témoignage, qui nous est effectivement incompréhensible, à nous qui sommes plus proches d'un Garrison que d'un Nabuco, s'éclaire cependant par cette donnée, bien connue des spécialistes

(18) «Essais...», p. 245; «La Civilisation indienne et nous», Colin, *U prisme*, 1975, p. 30.

(19) Cité par Roberto da Matta «Carnavals, bandits et héros», Seuil, 1983.



Favelas au Brésil.

de l'histoire comparée des Etats-Unis et du Brésil. En Amérique du Nord, la discrimination raciste est pour l'essentiel postérieure à l'abolition de l'esclavage (20) (cf les lois Jim Crow). Dans son célèbre ouvrage «An American Dilemma, The Negro Problem and Modern Democracy», Gunnar Myrdal n'hésite pas à postuler un lien direct entre l'égalitarisme et le racisme - voici ses conclusions : «Le dogme de l'inégalité raciale peut en un sens être vu comme le fruit étrange des Lumières (...) Le dogme raciste est presque la seule porte de sortie pour un peuple si égalitaire dans ses principes moraux, dès lors qu'il n'est pas prêt à se montrer à la hauteur de sa foi. Une nation engagée avec moins de ferveur dans l'idéal démocratique pourrait probablement vivre heureuse dans un système de castes (...). Le préjugé de race est, en un sens, une fonction... (une perversion) de l'égalitarisme» (21). Le contraste avec la situation brésilienne est saisissant, et confirme ces réflexions. Ce n'est pas par l'établissement d'un contre-système légal et ségrégationniste que les différences furent maintenues au Brésil après l'abolition de l'esclavage, mais par le jeu plus subtil, permis par une structure sociale qui restait fondamentalement holiste et hiérarchique, des relations personnelles, face à face, au sein de la sphère domestique, là où la morale et l'affectivité prévalent. Les Brésiliens, qui affirment qu'il n'y a pas, chez eux, de racisme, résument

(20) Cf. G.M. Frederickson, «Le développement du racisme américain : essai d'interprétation sociale» in S.W. Mintz (éd.), «Esclavage : facteur de production. L'économie politique de l'esclavage», Dunod, 1981; et L. Dumont, «Homo hierarchicus», op. cit, p. 320 (références, note 26).
(21) Cité par L. Dumont, op. cit. p. 322.

la situation en opposant au slogan raciste nord-américain : «égaux mais séparés», la maxime qui, selon eux, définit le mieux leur société : «différents mais unis» (22).

Pour Louis Dumont, après bien d'autres, il ne fait pas de doute que le totalitarisme, le national-socialisme, le racisme et toutes les formes monstrueuses de «stratification» et de discrimination sociales constituent des maladies de la modernité, intimement dépendantes de ses dimensions individualiste et égalitariste. Plus précisément, il s'agirait de retours brutaux du refoulé holiste et hiérarchique dans une société qui se pense et veut fondée sur l'individualisme et l'égalitarisme. Dumont démontre - et c'est là pour lui la vérité de base de la sociologie - que toute société se construit sur le mode holiste et hiérarchique même lorsque au plan des idées et des valeurs (ce qu'il appelle l'«idéologie»), elle s'affirme en négation de ces principes, qui n'en continuent pas moins de la façonner. La sociologie doit donc tenir compte que les formes de différenciation sociale qu'elle étudie dans les sociétés modernes (classes, stratification, discrimination raciale, etc.) s'inscrivent en faux contre le système des valeurs affichées et manifestent l'existence cachée mais non moins réelle des «forces» et «fonctions» hiérarchiques (23). De là qu'on se fourvoierait à assimiler ces «inégalités» sociales aux formes traditionnelles de subordination et de hiérarchie, comme le font par exemple les analystes de la discrimination raciale aux Etats-Unis (à commencer par Myrdal lui-même) lorsqu'ils lui appliquent le terme de «caste» (24). C'est ne pas voir que dans le système indien, «l'inégalité sociale» - la hiérarchie, vaut-il mieux dire - apparaît comme la forme même de la justice. L'aveuglement des modernes à la différence entre les divers types de différences sociales résulte évidemment de ce qu'ils posent l'égalité comme norme et que dès lors, ils confondent toutes les manifestations de déviance par rapport à cette norme (25).

(22) Cf. mon analyse de *R. da Matta*, op. cit. in «*Ordres et Désordres*», op. cit., chap. 6 «*Randonnées carnavalesques*».

(23) Louis Dumont,

«*Homo*

hierarchicus»,

op. cit., p. 316.

(24) Ibid. p. 309.

(25) Ibidem.

(26) Cf. Dupuy, «*Mimesis et Morphogénèse*»

in «*Ordres et Désordres*», op. cit.

La lutte contre le racisme se donne souvent comme idéal un monde tout à la fois égalitaire et respectueux des différences. Je pense avec Dumont que c'est effectivement dans cette voie qu'il faut chercher (26). Mais, à s'en tenir à une maxime en forme de slogan, on sous-estime dangereusement la complexité et le caractère paradoxal de ce qu'il faut concevoir et, si possible, réaliser.

JEAN-PIERRE DUPUY

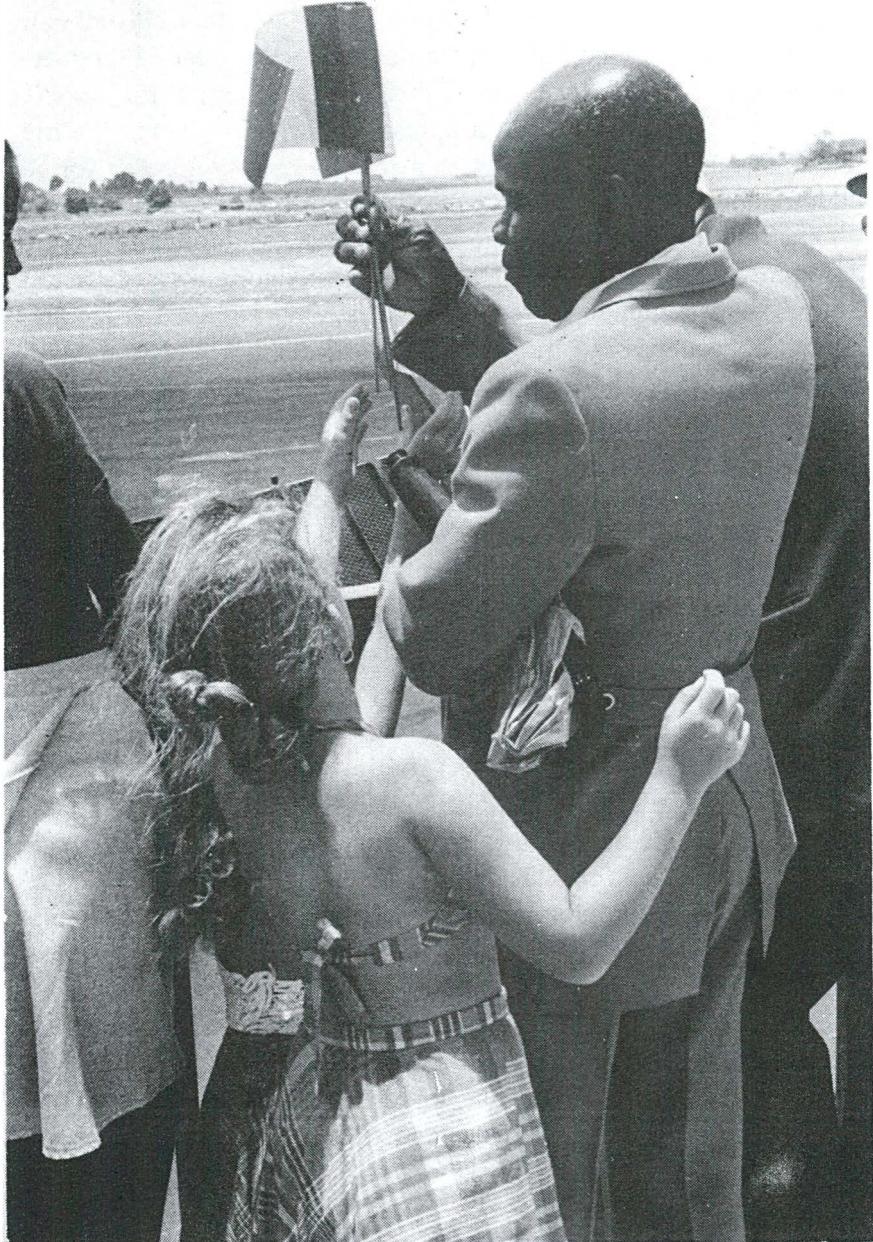
Car une différence qui serait *par elle-même* égalitaire - à l'instar de l'image plate que la science (une certaine science ?) nous donne de la diversité naturelle -, c'est un énoncé qui, dans les affaires humaines - il faut le dire et le répéter avec Dumont - n'a pas de sens; ou plutôt, c'est encore le slogan raciste : «égaux mais sé-



Dans les rues de New-York.

parés» qui en est le modèle le plus approché. Et cela, parce que la différence sociale, contrairement à la différence naturelle reconstruite par la science moderne, est une différence *en valeur*, donc hiérarchique (au sens précis qu'il faut donner à ce terme : «englobement du contraire» -cf ci-dessus-). La différence dans l'égalité, c'est donc, à son tour, une (méta-)figure hiérarchique, où le niveau supérieur (l'égalité) englobe et contredit le niveau subordonné (la différence). C'est tout sauf une figure plate, égalitaire. A ne pas penser cela, on s'expose à faire rentrer le mal que l'on croyait avoir expulsé.

NATURE ET DIFFÉRENCES



Martinique.

On dit : les hommes ont peur de la différence, et là est la source du racisme. Il faut donc au contraire valoriser égalitairement les différences (respectez ma différence !). Quelle erreur ! Comment ne voit-on pas que ce dont les hommes ont peur, c'est de l'indifférenciation, et cela, parce que l'indifférenciation est toujours le signe et le produit de la désintégration sociale - puisque l'unité du tout suppose sa différenciation, c'est-à-dire sa mise en forme hiérarchique (27). L'égalité, négatrice par principe des différences (hiérarchiques : mais c'est une redondance), est donc la source de la crainte mutuelle. Les hommes ont peur du *Même*, et là est la source du racisme. Je ne résiste pas à la tentation de citer le jurement ce beau passage de Jean-Paul Enthoven, commentant l'ouvrage collectif publié par Maurice Olender : *Le racisme, mythes et sciences* (28). «A ses ghettos, à ses partages, (le racisme) ne demandera, paraît-il, que l'exclusion de cet *Autre* qui perturbe l'ordre d'un monde que seul l'identique apaise. On lui prête donc, pour règle de fonctionnement, une élémentaire logique de l'*Autre-exclu*, où la haine exprime, d'abord, le refus d'une singularité de peau, de sexe, d'accent, d'origine.

Or cette analyse - classique et globalement opératoire - du racisme ne rend pas compte de l'essentiel. Elle ne dit pas, par exemple, pourquoi le racisme ne donne toute sa mesure (*solution finale*) que lorsqu'on l'excite non plus avec l'altérité mais avec du semblable. Elle ne dit pas pourquoi son aiguillon décisif s'affûte surtout dans les parages du *Même*, là où la culture entreprend de diaboliser ce que la nature confond. Disons-le, au risque de choquer, pour haïr un juif, il faut plus de haine que pour haïr un Noir. Et cela parce que le fantasme de l'antisémite, ne disposant pas de singularités physiques pour se justifier, exige une singularité métaphysique dont le caractère infalsifiable garantit et promet la démesure. De ce fait, on comprend qu'une histoire fine du racisme doit marcher sur deux jambes : qu'elle doit, sous peine de n'être qu'une fable, penser ensemble le refus de l'autre et la peur du même...»

(27) Cf. René Girard, «Le Bouc émissaire», *Grasset*, 1982.

(28) Edition *Complexe*, 1981. Le texte de J.-P. Enthoven est extrait d'un article intitulé : «cette haine infinie», *«Le Nouvel Observateur»*, 18 avril 1981.

La peur du même, ce thème est également central dans les analyses de Marcel Gauchet sur les rapports entre folie et démocratie. Ces recherches m'intéressent ici en ce que, tout en étant en profonde connivence avec les analyses de Louis Dumont, elles témoignent d'une sensibilité assez nettement différente, pour ne pas dire opposée.

Dans l'ouvrage qu'il a écrit avec Gladys Swain, Gauchet démontre l'insuffisance radicale des thèses foucaldiennes sur le «grand renfermement» des fous et autres «exclus», et vitupère la critique de la modernité qui les sous-tend. Non, la réclusion asilaire n'est pas la marque d'un rejet, mais au contraire d'une reconnaissance. Derrière l'enfermement, il faut voir, non pas la peur du différent, mais au contraire la sourde prise de conscience qu'au-delà des différences physiques ou sociales manifestes, l'Autre est essentiellement identique à soi, et par là même menaçant. Comme l'écrit Philippe Raynaud dans son commentaire... «la volonté de «maîtrise» ou de mise à l'écart que manifeste le développement de la «ségrégation» moderne des infirmes et des aliénés n'est possible qu'à partir d'une représentation égalitaire de l'humanité : c'est parce que l'Autre est d'abord mon semblable que son altérité fait scandale pour moi» (29).

Nous sommes donc sur le même terrain que celui balisé par Dumont : l'institutionnalisation de la déviance, sa médicalisation, bref, toutes ces cibles de la critique gauchiste des années 70, ce seraient donc aussi des sous-produits paradoxaux de l'égalitarisme, des effets inattendus de ce «procès général de dissolution et d'intégration des figures de l'altérité humaine» (30) qui caractérise la modernité. Des maladies de la modernité, à côté du racisme et du totalitarisme ? Pour Gauchet, c'est loin d'être évident. Il serait plutôt enclin d'y voir des formes, certes contournées, mais authentiques de reconnaissance de l'Autre, qu'elles s'expriment par le conflit ou par la réclusion. Inversant le slogan raciste, on pourrait dire en ce sens : «séparés, certes, voire reclus, mais parce que égaux». L'égalitarisme est aussi une forme d'intégration sociale, qui n'a peut-être rien à envier à la forme traditionnelle, dont il

(29) P. Raynaud
«La folie à l'âge démocratique»,
loc. cit.

(30) Marcel Gauchet interviewé
par Olivier Monnin in «*Esprit*»,
nov. 1983.

JEAN-PIERRE DUPUY

ne faudrait pas trop vite louer la merveilleuse harmonie : car autre expression du paradoxe de l'intégration sociale -, la chaude unité, et la familiarité entre inégaux qui s'y manifeste, se paient d'une «exclusion interne», d'une «radicalité de la différence» (31).

C'est évidemment ici que les sensibilités de Dumont et de Gauchet s'opposent, même si c'est à l'intérieur d'un même cadre d'analyse. Voyez la conclusion de Dumont dans son dernier ouvrage (32).

Elle semble avoir été écrite en réponse anticipée à la marche des jeunes immigrés, qui a ému dernièrement la France entière. «Pour l'égalité, contre le racisme» disaient-ils - et l'on a vu que les deux parties de ce programme, loin de s'épauler l'une l'autre, se font obstacle. Mais certains ajoutaient : «Contre l'indifférence». Voici Dumont : «On a l'impression (que les demandes de réhabilitation de ceux qui sont «différents») présentent aussi un autre sens plus subtil, la reconnaissance de l'autre en tant qu'autre. Ici je soutiens qu'une telle reconnaissance ne peut être que hiérarchique... reconnaître est la même chose qu'évaluer ou intégrer... l'Autre sera alors pensé comme supérieur ou inférieur au sujet, avec l'importante réserve que constitue l'inversion... c'est-à-dire que, si l'Autre était globalement inférieur, il se révélerait supérieur à des niveaux secondaires. Je soutiens ceci : si les avocats de la différence réclament pour elle à la fois l'égalité et la reconnaissance, ils réclament l'impossible» (33).

On pourra juger exagéré le pessimisme austère de cette conclusion. On ne pourra pas ne pas la méditer.

Au demeurant, il serait parfaitement stérile de chercher à comparer les mérites respectifs du holisme et de l'individualisme, comme s'il était possible de choisir de revenir au passé. Il n'y a pas de choix de ce type, l'égalité est un mouvement qui nous entraîne, l'intégration dans le tout social et la hiérarchie nous sont devenues insupportables. Dans leur complexité, les analyses qui précèdent n'ont d'autre utilité que de nous montrer le caractère non naturel de la forme de l'égalité dans les sociétés humaines, et de nous inciter à la vigilance.

(31) M. Gauchet
«Tocqueville,
l'Amérique et
nous», *loc. cit.*
p. 91.
(32) «Essais...»,
p. 259-260.
(33) «Essais...»
pp. 259-260.

NATURE ET DIFFÉRENCES



Enfants de «Harkis» au camp de St-Maurice l'Ardoise.

En conclusion, je voudrais revenir à mon point de départ, à savoir les leçons que la critique du racisme pourrait ou devrait retenir de l'observation de la Nature.

S'il est une forme de société que l'on peut dire naturelle, c'est bien, à suivre les analyses précédentes, la société traditionnelle, holiste et hiérarchique, et non pas la société égalitaire. Et cela pour une double raison : d'une part, parce qu'elle se pense elle-même comme naturelle, c'est-à-dire conforme à l'ordre immuable des choses, de la vie et du monde; d'autre part, parce qu'à l'exception de la société moderne, c'est la forme normale du social, qui tend toujours à réapparaître alors même qu'on la refoule. On peut méditer ce texte éclairant d'Etienne Borne : «Une solidarité vitale, une structure hiérarchique de fonctions subordonnées les unes aux autres, d'un mot une totalité ordonnée qui, apparence fascinante, semble s'imposer comme une raison et une justice objectivées à la manière de la termitière où chacun sans être jamais consulté, est à la place qui convient et s'acquitte avec correction de la tâche inscrite dans sa nature : tel est le modèle organique de la société, auquel se conformerait nécessairement toute société qui serait de part en part naturelle. Un effort en sens inverse de la nature, telle est au contraire, selon Bergson, la condition de la démocratie.» (34)

La démocratie, ou l'«égalité des conditions», au sens de Tocqueville, apparaît en effet en regard comme profondément artificielle, dans tous les sens du mot. L'artificialisme moderne, c'est la conviction que l'ordre social est d'essence rationnelle, «extra-mondaine», en ce sens que la volonté humaine s'applique au monde depuis un point qui lui est extérieur, et qui n'est autre que l'individu moderne, doté d'intérêts et de passions, et libéré de toute subordination à une totalité intégratrice (35). Ou, comme le dit Claude Bruaire, l'égalité, c'est une espèce de défi de l'esprit à la nature. (36).

L'homme de science qui prétend défendre l'égalité au nom de la Nature se fourvoie donc doublement. D'abord parce que dans les affaires humaines, c'est la hiérarchie, et non l'égalité, qui est du côté de la Nature. Et ensuite, parce que la référence même à la Nature, c'est-à-dire à l'ordre des choses, ne peut que sembler sus-

(34) E. Borne, «inégalité, justice et démocratie» in «Inégalités, Travail et changement social», *Recherches et Débats*, Desclée de Brouwer, 1977.

(35) L. Dumont, «*Homo hierarchicus*», op. cit. pp. 318-319; «*Essais...*», op. cit. p. 64.

(36) Cl. Bruaire, «inégalités économiques et libertés politiques» in «Réduire les inégalités, jusqu'où?», Institut de l'Entreprise, 1980.

NATURE ET DIFFÉRENCES

pecte à un artificialisme pour qui il n'y a pas d'ordre donné qui ne puisse être remis en cause par la volonté individuelle. Le piège tendu, consciemment ou non, par les apologistes du racisme, c'est qu'à se placer sur le même terrain qu'eux, serait-ce pour les contester radicalement au nom de ce que dit vraiment la Nature, on tourne exactement le dos à la direction dans laquelle on voudrait et il faudrait s'engager, non sans en avoir auparavant soigneusement repéré les embûches.

C'est donc ainsi qu'il faudrait reformuler l'affirmation de Jacquard :

Tout, dans l'étude comparée des sociétés humaines, met en évidence le rôle fondamental de la hiérarchie en valeur, comme condition de la reconnaissance et de l'intégration de l'Autre.

Il se trouve que notre exigence, historiquement datée, d'ordre éthique et politique, est de rompre avec cela. Nous voulons l'égalité. Nous devons savoir que c'est un chemin difficile, exceptionnel, et qu'à défaut d'une extrême vigilance de notre part, le bacille de la peste qui l'infeste est toujours prêt à réveiller ses rats et à les envoyer mourir dans les cités heureuses.

Jean-Pierre DUPUY

APPENDICE

J'aurais voulu, si j'avais disposé de plus de temps et d'espace, faire état d'une recherche que j'ai menée sur les représentations en matière de justice sociale et d'inégalités en vigueur dans notre société, et les modèles formels qui les sous-tendent (1). J'ai distingué trois modèles, idéal-typiques, qui dans la réalité, se contaminent mutuellement : le conservateur (le plus proche du modèle hiérarchique traditionnel), l'individualiste méritocratique («que le meilleur gagne») et le critique démystificateur (qui débusque, derrière toutes les formes de légitimité, le pur rapport de forces et la domination brutale).

(1) Cf. J.-P. Dupuy
«John Rawls et l'instabilité de tout modèle de la justice sociale»,
Cahier du Crea N° 3, 1984

Il est fascinant de voir comment chacun de ces modèles se définit par rapport aux deux autres, qu'il a toujours tendance à mettre dans le même sac. En particulier, le modèle individualiste méritocratique et le modèle critique

JEAN-PIERRE DUPUY

démystificateur font assaut de modernité, chacun renvoyant l'autre dans l'«enfer» de l'Ancien Régime, de l'aristocratie et du conservatisme. C'est ainsi que le critique démystificateur ne fait pas de différence entre la compétition méritocratique et l'immobilisme conservateur, confondus sous un même chef d'accusation : le recours à des principes extra-mondains et extra-sociaux de légitimation : Raison, Nature, etc. Le problème, c'est qu'au plan normatif, le programme démystificateur n'a rien d'autre à proposer que la mise à nu du fait brut de la domination, du darwinisme social, c'est-à-dire du triomphe du fort sur le faible. Le problème, c'est que si le sens et la valeur, ce n'est que cela, le vernis hypocrite qui cache la lutte de tous contre tous, s'il n'y a pas de légitimité autre que mystificatrice, alors il n'y a pas de différence entre le programme démystificateur et le programme nazi : Hitler avait raison.

L'intérêt de cette analyse par rapport au contenu de ma conférence est double :

- Contre les simplifications d'un certain discours critique du racisme, on voit la nécessité qu'il y a à distinguer radicalement trois formes de «supériorité» : la supériorité hiérarchique (celui qui est au-dessus des autres ne l'est pas par ses qualités propres, individuelles, mais par la grâce de l'ordre des choses); la supériorité méritocratique (celui qui est au-dessus des autres, dès lors que la compétition était équitable - thème de l'égalité des chances -, le doit à ses qualités propres); et la supériorité de la force brute (celui qui est au-dessus des autres le doit à la «raison du plus fort», c'est-à-dire au résultat toujours hasardeux, et toujours provisoire, de la lutte des hommes). De là qu'on ne saurait vitupérer dans une même indignation, comme s'ils partageaient également la responsabilité du racisme : la hiérarchie, la méritocratie et le darwinisme social. Le paradoxe, c'est que le discours anti-raciste a toutes chances d'être plus proche du discours critique démystificateur que des deux autres et qu'on ne voit pas alors ce qui peut l'empêcher de glisser avec lui vers des conclusions indésirables;
- On voit aussi la raison profonde de la mobilisation contemporaine par les apologistes du racisme des résultats de la science, et l'insuffisance radicale d'une critique qui leur dirait : votre lecture de ces résultats est faussée. C'est parce qu'ils croient comme beaucoup que la science énonce des vérités absolues et éternelles (et les scientifiques ne sont pas pour rien dans la prégnance de cette croyance), et qu'ils sont effectivement à la recherche de principes extra-mondains et extra-sociaux sur quoi bâtir l'ordre social, que les partisans de la «Nouvelle droite» se raccrochent aux branches basses de l'arbre de la science. Cela n'est pas pour les défendre. Mais plutôt que de les critiquer au nom de la «vraie» vérité de la science, il vaudrait mieux affronter avec lucidité le problème qu'indirectement ils posent et dont la critique démystificatrice est incapable de saisir l'importance : une société désacralisée peut-elle se passer de toute forme de garantie extra-mondaine ou extra-sociale ? ou, pour le dire autrement : de toute forme de transcendance ?

La clé de voute

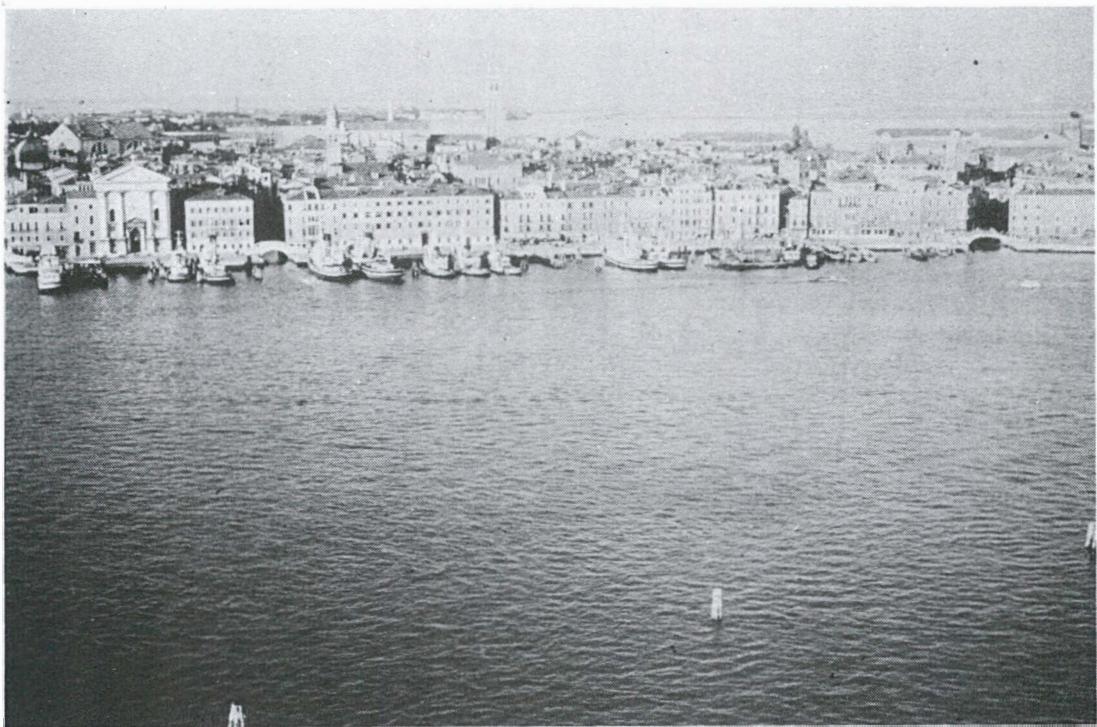
Toute la sociologie me paraît commandée par l'opposition de l'ESPACE et du TEMPS. C'est du moins ce que m'a enseigné une approche existentielle, phénoménologique, fondée sur la description du donné réel, et qui, par des réductions successives, tente de s'élever du vécu concret au concept abstrait.

Ayant, au cours du quart de siècle écoulé, observé sous toutes les latitudes l'existence des groupes humains les plus divers et décortiqué leurs motivations sous-jacentes, j'avance l'hypothèse qu'il y a des cultures placées sous le signe de l'ESPACE (Terre ou Ciel), s'épanouissant dans la synchronie, et des cultures placées sous le signe du TEMPS, qui se saisissent elles-mêmes dans la diachronie (l'«Histoire»).

Villageois tournés vers la terre, l'espace limité du sillon, de la riziére, ou nomades tournés vers le ciel, espace infini qui les pousse à laisser toujours la terre derrière eux, d'abord opposés aux débuts du Néolithique, ont été progressivement marginalisés dans une commune «arriération» par le développement de la conscience du temps qui a pris son essor dans les villes.

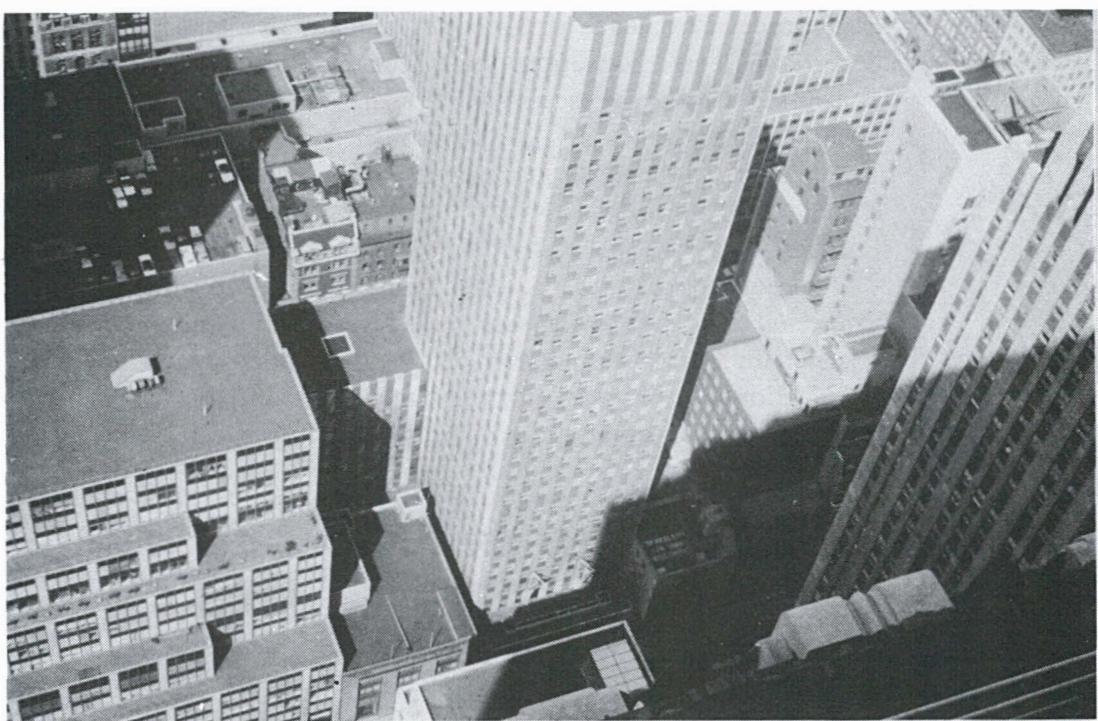
Le premier sociologue, Ibn KHALDOUN (Tunis, 1332-1406), l'avait bien vu à une époque où s'opposaient comme un fait d'évidence, deux formes distinctes de sociabilité :
- celle des communautés nomades ou villageoises (Umran badaoui),
- et celle des groupes urbanisés (Umran el hadhari),

dont les structures de comportement s'inscrivaient encore sur le terrain, au cours d'une lutte politique indécise, de la façon la plus tranchée.



Venise, 15/10/59

L'espace humanisé



Manhattan, New-York, 23/5/67

L'espace prisonnier du temps et de la spéculation foncière.

- (1) succédant ainsi aux massacres et aux efforts de sédentarisation, l'évacuation théorique de l'univers rural achève de brouiller les cartes, car certains modes de vie, certaines structures économiques peuvent disparaître, mais les structures mentales qui leur avaient donné naissance n'en demeurent pas moins, occultées, enfouies, mais vivantes.
- (2) «Il devint un constructeur de ville et il donna à la ville le nom de son fils, Hénok». *Genèse, 4. 17, Bible de Jérusalem.*
- (3) «La Recherche» n° 153, mars 1984, p. 332. *Les fonctions de l'hémisphère droit.*
Dahlia W. Zaidel.
- (4) Cf. NC. «Terre vague, terres promises des pauvres». *Conférence prononcée le 26. 6. 82, devant le Groupe d'Action Tiers-Monde, au château de Vaugrigneuse.*

Aujourd'hui, le triomphe de l'organisation sociale urbaine sédentaire étant un fait avéré, la plupart des observateurs ne parviennent plus à en détacher leur regard : non contents de voir dans les groupes nomades qui subsistent (15 à 20 millions de personnes dans le monde peut-être) la trace d'un passé complètement révolu, ils englobent dans leur mépris les villageois sédentaires, restés eux aussi attachés aux cultures de l'espace. (1)

Or l'opposition entre Caïn (2), cultivateur et fondateur de ville, et Abel, le pasteur héritier des chasseurs nomades de la Préhistoire est fondamentale parce qu'inscrite dans le psychisme humain : elle ne tient pas à des coutumes éphémères, mais au fait qu'à la différence des animaux, l'homme possède un cerveau «latéralisé» (par culture et non par nature) dont chaque hémisphère lui permet d'aborder le réel selon une perspective particulière.

L'hémisphère droit étant, en règle générale semble-t-il (3), affecté à la perception de l'espace, de la qualité du vécu concret et de l'intensité (musicale, esthétique, affective), et l'hémisphère gauche plutôt orienté vers la saisie des phénomènes extensifs se déroulant dans le temps, le langage, l'écriture, le maniement des concepts rationnels, l'évaluation abstraite de la quantité et le calcul (financier, moral, juridique, scientifique, etc.), leur articulation peut, sur le plan des comportements, s'opérer de deux manières :

- tantôt l'ESPACE «s'imprime» dans le TEMPS, le cerveau droit impose sa loi au cerveau gauche, l'espace est «yang» (côté éclairé, adret) et le temps «yin» (côté obscur, ubac); c'est la manière de l'archer nomade et, par dérivation, du pasteur...
- tantôt le TEMPS «s'imprime» dans l'ESPACE, le cerveau gauche impose sa loi au cerveau droit, le temps est «yang» et l'espace «yin»... C'est la manière du rétiaire et, en dernière analyse, du citadin. (4)

Situées tantôt sur un versant, tantôt sur l'autre, selon qu'elles sont dominées par l'un ou l'autre de ces modes d'articulation, toutes les cultures ont ainsi leur pente privilégiée.

SOCIÉTÉS

La civilisation occidentale actuelle procède d'une culture du deuxième type : elle dévore littéralement l'espace, pris aux filets réducteurs de l'analyse (toute synthèse est tenue en suspicion ou dégradée en idéologie), et cherche son salut dans une course éperdue contre la montre (surestimation des phénomènes de mode, de la compétition industrielle et sportive, de l'importance des normes - dans les économies planifiées -, de l'organisation scientifique du travail et de la rationalisation des choix budgétaires - dans les économies dites libérales -, etc.)

L'ESPACE y est dévalué, réduit à la fonction d'une simple feuille blanche (ou bleue...) sur laquelle s'inscrivent, en hachures rageuses, les pulsations rationalisées d'un temps linéaire instrumenté par toute sorte de machines (5). «TGV. Gagnez encore du temps sur le temps», lit-on dans les gares françaises ! Il n'est même plus possible dans ce contexte de concevoir la situation inverse où l'espace «yang» impose sa loi à une durée circulaire commandée par les cycles de la vie et les rythmes des saisons (6). Pourtant, ce premier type d'articulation est aussi fondamentalement humain que le second et ne relève nullement d'une «tradition» révolue : ce n'est qu'un autre «yoga», une autre voie d'accès au dépassement de l'opposition espace/temps par une conscience supérieure, dont le lent développement est l'aiguillon secret de toutes les cultures.

Les peuples du «tiers monde» voient ainsi leurs équilibres traditionnels irrémédiablement détruits par la dévaluation des valeurs d'espace, sans avoir pu acquérir à l'instar des Occidentaux, une maîtrise aggressive du temps linéaire qui les mettrait avec eux sur un pied d'égalité (au préjudice aggravé de l'écosystème mondial).

Tant que cette opposition dialectique des deux structures majeures de l'«être dans le monde» n'aura pas été reconnue, aucun remède ne pourra être apporté aux conséquences dramatiques du sous-développement qui affecte, à des titres divers, toutes les sociétés de la planète :

- la faim et l'ignorance d'un côté,
- la névrose et la pollution de l'autre.

(5) «Le mètre lui-même, unité de mesure de l'espace dans notre système, n'est plus - la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre - mais - la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière pendant une durée de 1/299 792 458 de seconde » !

(6) comme dans la civilisation chinoise traditionnelle, aujourd'hui en conflit moteur avec les exigences du temps linéaire industriel.

Patan, Népal, 19/9/83
Le béton à l'assaut des vieilles demeures.



L'impérialisme de marché, la dégradation de l'environnement naturel, la mécanisation de l'espace intérieur sont la contrepartie des progrès accomplis par l'Occident dans la maîtrise du temps au détriment de l'espace.

Ainsi la «crise» est-elle en quelque sorte un signe de santé à l'échelle de l'Humanité, car elle met en lumière le déséquilibre du psychisme humain, reflété par les sociétés qui la composent. A l'antagonisme menaçant des riches et des pauvres, tentent en effet de répondre des efforts de réajustement qui reproduisent la dichotomie signalée :

- impérialisme logique des Multinationales, d'un côté,
- fanatisme religieux et politiques des déshérités, de l'autre.

SOCIÉTÉS

Seule la montée en puissance, clairement perceptible depuis sept ou huit ans, d'une vraie conscience collective me paraît porter en elle un espoir de dépassement.

II

L'ETAT DU MONDE

L'affaiblissement du sens de l'espace chez les Occidentaux a entraîné l'oubli du rôle moteur joué dans leur propre développement par la croissance agricole dont les physiocrates du XVIII^e siècle avaient souligné l'importance majeure, et par suite, l'occultation des racines de leur progrès.

Parée de tous les prestiges du succès, la civilisation oubliouse de ses sources et, pour ainsi dire, «brisée», que les Occidentaux ont répandue sur toute la surface du globe dans leur poursuite de nouveaux marchés, a, à son tour, brisé ou du moins temporairement paralysé le ressort des autres peuples en quête de développement. Lorsque René Lenoir écrit très justement :

— «Les pays du tiers monde ont faim parce qu'ils ont cessé d'être eux-mêmes» (7), il fait allusion à cette dévalorisation injustifiée des évidences intimes de ces peuples fondées en règle générale sur un sens aigu de l'espace : terre nourricière chez les cultivateurs sédentaires aux croyances animistes, infini du ciel chez les pasteurs nomades aux aspirations monothéistes, destructeurs potentiels des cités.

Or, les différents modèles de développement que nous avons observés de par le monde, le démontrent à l'évidence :

- une production vivrière abondante est partout (sauf dans les comptoirs coloniaux comme Hongkong ou Singapour) le premier moteur d'une croissance économique durable;
- des populations bien alimentées sont alors tentées d'améliorer encore ce premier bien-être par d'autres activités de croissance (agro-alimentaires, artisanales, industrielles, etc.), et par des activités de développement : enseignement, santé, organisation, inven-

(7) René Lenoir -
Le Tiers-Monde
peut se nourrir -
Fayard. 1984.



tion de nouvelles techniques, de nouvelles approches artistiques, philosophiques, scientifiques, à travers la multiplication des échanges, des déplacements, la constitution de réseaux culturels et commerciaux, etc.

On rencontre en fait dans les pays en voie de développement, au moins cinq cas de figure :

1/ il y a les régions du monde où l'accent a été mis pendant plusieurs décennies sur l'agriculture et sur le rôle moteur des paysans : c'est notamment le cas de la Chine et de certains Etats du Nord de l'Inde.

A en juger par l'état de santé de la population et la modicité des importations alimentaires en produits de base, la situation y est assez prometteuse.

2/ il y a celles où la même politique n'a pas été suivie avec assez de continuité : le cas du Mexique, qui change de cap tous les six ans, est exemplaire à cet égard. Chaque volte-face (de l'agriculture vers l'industrie, de l'auto-suffisance alimentaire vers l'exportation, du social vers l'économique) se traduit par un afflux des paysans vers les villes et parfois par des troubles sociaux.

3/ il y a, à l'inverse, les régions où le pouvoir a mis résolument le cap sur l'industrie lourde sans avoir d'abord pourvu aux besoins alimentaires des gens : c'est le cas des pays comme l'Algérie ou l'Egypte nassérienne qui ont, pour un temps, emboité le pas à

l'URSS, mais aussi des pays comme les Philippines ou le Maroc, attachés au modèle occidental et soumis avec quarante autres aux injonctions du FMI.

Là, l'échec est flagrant : peu d'effet d'entraînement, inefficacité économique, pesanteur administrative. Placée dans un carcan prêtendu socialiste, l'économie ne respire que grâce à ses fissures; en régime dit libéral, elle provoque le gonflement des bidonvilles et creuse le fossé entre riches et pauvres.

4/ il y les régions dont les dirigeants conscients des handicaps hérités de l'époque coloniale, ont tenté de restaurer le statut de producteurs de base des paysans : réformes agraires, équipements ruraux (routes, écoles, dispensaires, etc.), et surtout crédit, (dans les deux sens du terme). C'est notamment le cas au Bengale Occidental où, depuis l'arrivée des communistes au pouvoir, on a assisté à un net ralentissement de l'exode rural et à une amélioration (fragile, et toujours menacée par les catastrophes naturelles) des conditions de production à la campagne.

5/ enfin, il y a les régions du monde où les produits du tourisme, les revenus des travailleurs émigrés, voire le dangereux pactole pétrolier, semblent pouvoir dispenser de choisir un modèle prioritaire (agricole ou industriel/espace ou temps) pour tout faire en même temps.



Dans ces cas-là, ce ne sont plus seulement les paysans qu'on déracine, c'est la nation entière qui se fait satelliser par les étrangers qui lui achètent (ou viennent consommer sur place) le travail de ses hommes, et les anachronismes de son mode de vie.

Dans les cas 2 et 3 (pari agricole sans continuité ou croissance industrielle au détriment des agriculteurs et des pauvres en général), l'expansion hors de toute norme des quartiers urbains défavorisés prend des proportions impressionnantes.

Il arrive assez souvent toutefois que le système social résultant, si précaire soit-il pour la majorité, tende par un détour extra-économique à retrouver l'auto-régulation des systèmes traditionnels : comme nous l'avons indiqué ailleurs, la montée en puissance de la conscience collective dans ces zones marginales se traduit par une pression de plus en plus forte exercée de bas en haut sur les autorités en vue de les contraindre au dialogue.

L'avenir dépend alors de l'attitude de ces dernières :

- si l'Administration est suffisamment avisée pour accepter ce dialogue, en dépit du caractère déplaisant des contraintes auxquelles elle se voit soumise, un vrai processus de développement peut s'amorcer;
- si l'Administration, sûre de son bon droit, prétend rester la seule détentrice du pouvoir et réprime au lieu d'écouter, on verra après quelques années, apparaître des foyers de guérilla urbaine ou rurale voués tôt ou tard à se faire «récupérer» par l'un ou l'autre des deux blocs mondiaux. Ainsi se trouve mystifié le «pouvoir populaire» dont la seule chance de succès est dans l'union des efforts, l'organisation patiente en «structures fibreuses», et une non-violence obstinée.

Comment faire donc pour dépasser famines et blocages imprédictifs ?

1/ De toutes manières et sans délai : donner dans les calculs internationaux et les politiques nationales, la priorité absolue à l'agriculture vivrière. Aider les paysans à produire en cessant de leur mettre des bâtons dans les roues (sabotage des réformes agraires, métayage abusif, usure ordinaire, règlements conçus en cabinet, multiplication des intermédiaires, etc.), et en leur assurant au contraire les moyens de la croissance : éducation, routes, santé, crédit, etc.



*Calcutta, 29/9/83
1 million de squatters sur les trottoirs.*

2/ Là où des stratégies mal fondées (cas 2/3/5) ont déjà gonflé les périphéries et les centres urbains, il est sûr qu'une politique agraire ne fera pas, sauf exception, retourner les gens à la terre, et qu'il faut donc l'accompagner (comme à Calcutta) d'un effort de réhabilitation des bidonvilles par le dialogue avec les associations d'habitants, en vue de répondre aux besoins les plus urgents : évacuation des eaux usées, revêtement des rues, éclairage public, etc.

3/ Mais ce dialogue (dont la pratique va transformer l'Administration) ne peut être engagé que si l'Etat lui-même a pris une nouvelle conscience du rôle qu'il est désormais appelé à jouer dans un monde où il sera de plus en plus pris en tenaille entre les manœuvres des sociétés mutinationales sur lesquelles il dispose rarement d'un pouvoir direct, et les exigences de plus en plus dures (s'il n'en est pas tenu compte à temps) des divers organes d'expression du pouvoir populaire.

Or tous les Etats d'aujourd'hui sont prisonniers du temps, qui les harcèle sur deux terrains principaux :

- le terrain économique : service de la dette, cours des matières premières, pressions des milieux d'affaires, etc.
- le terrain électoral : le retour régulier des périodes électorales donnant le signal de luttes nécessaires pour assurer l'expression du grand nombre (mais non sans effets négatifs sur la perception des vrais problèmes du territoire) est un handicap certain à toute poli-

LA CLÉ DE VOUTE

tique suivie. La démocratie dont l'Occident a fourni le modèle au monde, ne fonctionne jamais si bien que dans les pays où le dispositif constitutionnel parvient à équilibrer le vote (lié au temps) et le non-vote, l'état de droit reconnu par tous au sein d'un espace donné.

Il faut bien voir en effet que notre civilisation occidentale est une civilisation d'inspiration nomade, (celle des «barbares» Francs et Saxons, entre autres) fondée en valeurs sur l'héritage judéo-chrétien, coulée dans le moule juridique des Latins sédentaires, et brillamment stimulée par la synthèse grecque (transmise par les Arabes et les Juifs). Cette civilisation est aujourd'hui engluée dans les outils matériels et intellectuels qu'elle a su se donner grâce au fil directeur d'une eschatologie placée sous le signe du temps : les archers devenus rétiaires se sont pris dans leurs propres filets, interdisant aux autres peuples par un tour de passe-passe, de démêler leur propre imbroglio culturel, tout en se réclamant des droits de l'homme et de la liberté.

Nous ne savons plus aujourd'hui percevoir l'espace que strictement assujetti aux griffes du temps, comme une pellicule entraînée par le pied-de-biche du projecteur. Or le temps est un réducteur avide et, des hôpitaux généraux du Grand Siècle aux usines du XXème, les témoignages ne manquent pas sur les hommes d'espace emprisonnés. Il est impossible pour l'Occident de continuer à se développer, et, pour les autres régions du monde, de retrouver, comme l'a fait la Chine, leur propre fil conducteur, sans que l'espace reprenne dans la culture humaine une place égale à celle du temps.

C'est ainsi que nous débouchons sur l'un des problèmes majeurs de ce siècle qui est la redéfinition du modèle étatique mondial, encore frappé au coin de la «Révolution» nécessaire mais insuffisante, qui a mis fin aux «sociétés disciplinaires» (8) du passé.

(8) Gilles Lipovetsky -
L'Ere du vide.
Essais sur l'individualisme contemporain. -
Gallimard. 1983.

Pour dégager le sens nouveau de la Puissance Publique, il existe à mes yeux trois directions de recherche :

1/ répudier sans détour l'héritage des potentats de jadis, de toutes les pyramides d'assujettissements superposés qui enfermaient les

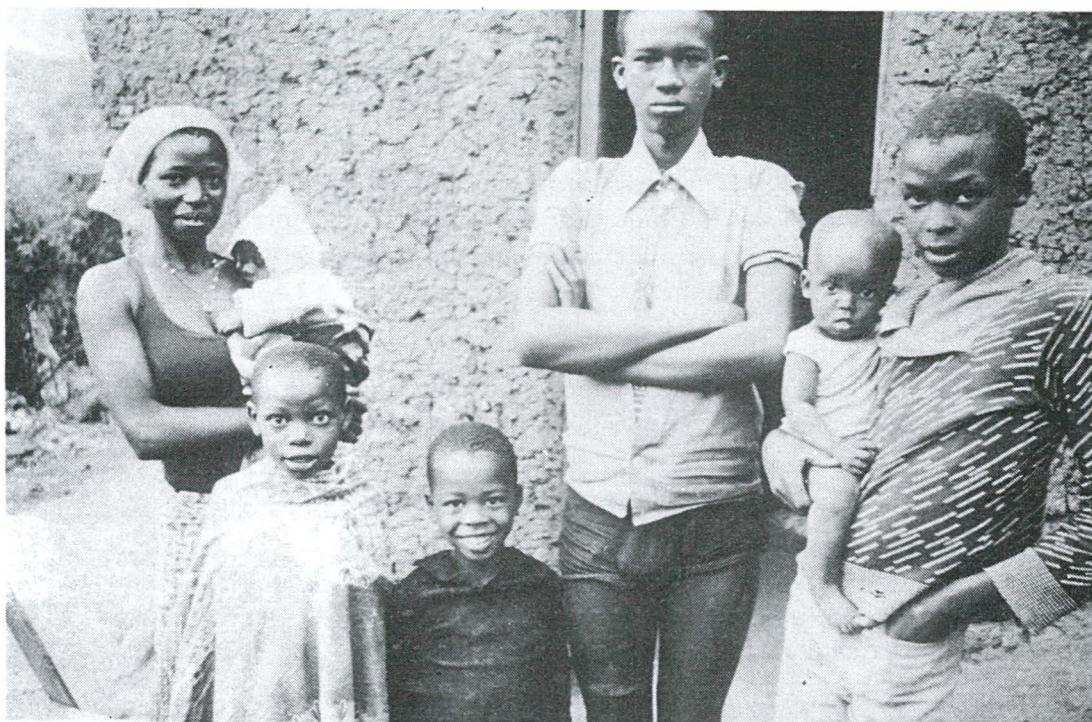
SOCIETE

hommes dans un carcan, pour assurer au mieux l'exercice par l'Etat d'une fonction de régulation des énergies et des ressources humaines.

2/ situer résolument le débat dans l'espace concret des relations directes entre des personnes vivantes, et non plus seulement dans le champ hypothétique de principes constitutionnels abstraits, pour que s'exerce au mieux une fonction de maintenance de l'humain, véritable fonction de survie.

3/ dégager des méthodes pratiques d'action par induction plus que par conduction, visant à faciliter l'invention plutôt qu'à assurer l'ordre, à aplanir à l'avance les obstacles plutôt qu'à forcer l'application de décisions unilatérales (fonction de catalyse).

Instrument au service du Peuple dans sa lutte contre les entités transnationales qui cherchent à réduire la diversité des ambitions humaines à la seule poursuite du profit, l'Etat moderne a surtout besoin de souplesse et de continuité. Il ne doit pas se contenter de légiférer en chambre, mais savoir aussi occuper physiquement l'espace grâce aux déplacements sur le terrain de tous ses représentants, du simple agent d'exécution aux symboles vivants de la pérennité nationale.



III

UNE REVOLUTION DANS LA REVOLUTION :
LA REPUBLIQUE DYNASTIQUE

Expression majeure de la conscience collective des riches, les Multinationales croissent et embellissent en dépit d'une «crise» qui ne semble pas les affecter au même titre que les sociétés nationales (9) : sachant mieux que quiconque mettre l'espace au service du temps (et de l'argent), elles ne s'embarrassent ni des limites ordinaires des entreprises industrielles, ni des dommages globaux que leurs actions peuvent entraîner pour les pauvres (ce n'est pas leur affaire).

Expression majeure de la conscience collective des pauvres, le développement des communautés de base pousse aussi, mais de bas en haut, au changement de l'ordre socio-économique mondial et à la liquidation des structures néolithiques attardées (féodalités agraires, etc.)

Entre ces deux pouvoirs qui peuvent être conduits, chacun à sa manière, à occuper le terrain où l'Etat classique règne seul lorsque les corps intermédiaires font défaut, les Pouvoirs Publics garants du Bien Public (Commonwealth) sont à court terme menacés de désagrégation (c'est le sens de la crise libanaise) :

- le nationalisme des minorités raciales et culturelles ruine définitivement la validité du concept d'Etat-Nation;
- l'aveuglement des technocrates déconsidère l'Administration;
- la collusion des bourgeois nationales avec les intérêts apatrides des Multinationales les exclut a priori du dialogue qui peut s'instaurer entre communautés de base et Administration;
- enfin, de graves menaces pèsent sur l'avenir des Nations Unies, parce qu'elles n'ont jamais été que la Société des «Etats-Nations» Unis...

(9) *Wladimir Andreff : «Les multinationales hors la crise» in l'Etat du Monde*

1984. p. 554.

Editions La Découverte.
1984.

La recherche du dialogue dur qui, depuis 1977 (premières «émeutes de la faim» au Caire, suite au «conseils» du FMI),

SOCIÉTÉS

pousse les collectivités locales de base à faire face aux administrations. Est au cœur de la dynamique mondiale.

Il ne pourra se poursuivre et se développer, s'institutionnaliser que là où l'Etat sera à la fois assez fort, assez assuré de sa continuité pour être enclin à le poursuivre, et assez conscient des menaces que les puissances économiques transnationales font peser sur lui, pour désirer expressément le soutien des masses populaires, fût-ce au prix d'un renoncement au modèle répressif sur lequel s'est jusqu'ici appuyée son autorité.

Entre les deux antagonistes potentiels que sont les Sociétés Multinationales et les Associations Populaires issues des milieux les plus défavorisés, il n'existe aucun espace de communication : ces deux pouvoirs se situent dans des orients culturels trop différents pour que s'instaure entre eux un dialogue à grande échelle, et leur dynamique propre creuse chaque jour l'abîme qui les sépare, conduisant inévitablement à des conflagrations sans issues. (10)

Le seul médiateur possible est l'Etat. Mais un Etat totalement nouveau, qui sache reconnaître :

1/ qu'il n'est plus le maître absolu de naguère (absolutismes théocratiques, totalitarismes fascistes ou staliniens, démocraties «populaires» ou «musclées» mal tolérées), et qu'il doit désormais intervenir en tiers dans les grands problèmes en défendant le point de vue national. Les démocraties occidentales se sont déjà engagées dans cette voie depuis longtemps.

2/ qu'il doit conjuguer ses efforts avec ceux des organisations populaires, expressions diverses de la montée en puissance de la conscience collective : les reconnaître, les écouter, chercher leur appui lors des troubles ethniques ou religieux qui ravagent les communautés pauvres (Inde, Sri Lanka), pour éviter un glissement vers le spontanéisme anarchique, les jacqueries auxquelles peut conduire toute poussée de bas en haut non reconnue comme une dynamique positive et contrainte au silence formel.

3/ qu'il doit encore contribuer à régulariser cette poussée en l'orientant vers des institutions démocratiques souples dont les formules sont nombreuses, de la coopérative mutualiste aux conseils ouvriers (ces «soviets» que le pouvoir soi-disant soviétique a écrasés en URSS dès 1921:)

(10) apparues en 1977, les émeutes de la faim se multiplient depuis 1983 : Tunisie, Maroc, Brésil, Haïti, Rép. Dominicaine, Afrique du Sud.

4/ qu'il ne pourra résister durablement à la logique purement économique (et positive à ce titre, mais socialement dévastatrice si elle n'est pas muselée) des Multinationales, qu'en se faisant l'interprète d'une logique globale reconnaissant, à côté de la poursuite de l'efficacité, trois autres motivations fondamentales :

- la persévérence dans l'être, axée sur la survie des plus démunis : alimentation et soins de santé pour tous, lutte contre la dégradation de l'environnement naturel, lutte pour la sauvegarde de l'espèce menacée par les catastrophes chimiques et nucléaires (flagrantes ou rampantes), pour la stabilité et la continuité de l'Etat face à l'aveuglement des puissances financières et du nihilisme terroriste, etc.
- l'espérance d'un dépassement, axée sur la mise en valeur des ressources humaines : éducation et instruction pour tous, appui à la recherche philosophique et scientifique, soutien de l'initiative individuelle et collective (à l'intérieur de limites qualitatives et quantitatives), reconnaissance des droits des minorités, etc.
- l'épanouissement des solidarités, axé sur la régénération permanente du «tissu social» : renforcement des moyens pour une justice rapide, encouragement de la libre expression et de la libre association, recherche positive du dialogue, ouverture de lieux de communication, simplification de la fiscalité privilégiant le mouvement plutôt que les situations acquises, généralisation et simplification de la sécurité sociale, etc.

Pour jouer efficacement son rôle de catalyseur des énergies populaires, garant du développement global de la Nation face aux visées techniques, sectorielles, et à la limite purement financières des Multinationales, l'Etat doit, à son sommet tout au moins, échapper à la caducité des idéologies et des modes comme aux emballages des intérêts et des parti-pris.

Pour se poser en mainteneur d'un projet de civilisation qui fournisse à la Nation des perspectives de dépassement, l'Etat doit d'une certaine façon, participer de sa pérennité concrète et se mettre comme elle à l'échelle des siècles dans l'espace qu'elle s'est taillé.

Pour exercer sans ambiguïté sa fonction de régulateur, l'Etat doit établir un lien à la fois institutionnel et biologique entre le

SOCIÉTÉS

pouvoir des riches, efficace, bien informé, appuyé sur des structures lourdes, et les pouvoirs d'en bas, plus lents, plus marginaux, plus diffus, mais capables de paralyser le premier par leur tenace résistance.

On ne peut nier, comme nombre d'Etats de premier plan en fournissent la preuve, que les républiques dynastiques conjuguant l'expression politique des citoyens par l'intermédiaire d'assemblées élues, et la continuité héréditaire d'une famille royale au sommet (ainsi soustrait aux entreprises dictatoriales), ne donne à l'Etat une souplesse d'adaptation aux soubresauts des conjonctures de crise qui fait défaut aux nations prisonnières de carcans idéologiques, ou livrées sans recours aux alliances fragiles des partis.

Garant d'un dialogue vivant entre tous les intéressés, correcteur de la logique abstraite des grands systèmes, le monarque constitutionnel, même dépourvu de pouvoirs formels, exécutifs, législatifs ou judiciaires, agit positivement par sa seule présence, par son comportement, et par son verbe le cas échéant. Il est le vivant symbole de l'espace national, laissant à d'autres la gestion du temps et des affaires publiques.

La moitié des Etats qui composent l'Europe de l'Ouest sont des républiques dynastiques, ainsi que la moitié des membres du Commonwealth britannique, dont, avec la Grande-Bretagne elle-même, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Canada. Il n'est pas douteux que la continuité impériale, maintenue malgré les pressions russes après le désastre de 1945, a favorisé l'essor sans précédent du Japon. Et si l'Espagne réussit peu à peu, en dépit de terribles tiraillements, à restaurer son unité et à réintégrer le concert des nations européennes, ce sera bien à son roi qu'elle le devra au premier chef. C'est enfin dans cette direction qu'après l'assassinat d'Indira Gandhi, l'Union Indienne semble chercher aujourd'hui la voie de son salut.

Comment donc refaire de l'homme un être territorial et assurer, par-delà de cruels déracinements, la continuité d'une conscience de l'espace sans laquelle il ne parviendra pas à maîtriser les outils qu'il s'est donnés, au grand dommage des plus pauvres d'abord, puis des riches eux-mêmes ?

LA CLÉ DE VOUTE

Face aux monstres froids du monde où nous vivons, capitalistes ou collectivistes, tous placés sous le signe de l'économie pur, la république dynastique assurée de sa pérennité par la présence à son sommet d'une famille qui en soit la clé de voûte, pourrait être dans bien des cas l'un des moyens les plus propres à garantir à la fois la vigilance et l'indépendance de l'Etat, et la possibilité d'une «révolution continue» des structures économiques et sociales de la Nation.

*Darjeeling-Sikkim 20/2/55 -
«La peine des hommes...»*

Noël CANNAT



Noël Cannat, né en 1927, est un globe-trotter impénitent. Son dernier voyage d'étude autour du monde fut consacré aux bidonvilles. Il en a tiré une série de conférences avec diapositives sur le thème : «croissance urbaine et développement des personnes». Il prépare actuellement un ouvrage qui s'intitulera «Cités perdues, Peuples vivants, un tour du monde des bidonvilles».

Sociologue indépendant, Noël Cannat est un spécialiste de l'animation et de la planification du développement régional, des enquêtes de motivations en milieu rural et urbain, de l'animation de groupes d'élus et de responsables administratifs, de l'information de la population. On peut le contacter au (67) 00.88.96.

Les Cahiers Raymond Abellio

N°2

<i>Editorial</i>	Jean-Pierre LOMBARD	3
<i>Visages Immobiles</i>	Raymond ABELLIO	5
<i>Visages Immobiles. une Célébration de la Femme Absolue</i>	Philippe CAMBY	9
<i>Etre Gnostique</i>	Jean-Pierre DAUTUN	13
<i>Visages</i>	Michel CAMUS	15
<i>Husserl et la Structure Absolue dans Ideen II</i>	Charles HIRSCH	17
<i>A propos d'Ernest ANSERMET</i>	25	
<i>La Tonalité et le Sens de la Musique</i>	Eric ANTONI	29
<i>Pornographie. Erotisme. Amour</i>	Jean-Pierre DAUTUN	49
<i>A propos de deux Livres de Jean Largeault</i>	Raymond ABELLIO	59
<i>Bibliographie de Raymond ABELLIO</i>	63	

Rédacteur en Chef
Jean-Pierre LOMBARD

Directeur de la Publication
Jacques MAZEAU

Administrateur
René CHAMINADE

c/o R. CHAMINADE — 228, rue de Courcelles 75017 PARIS
Diffusion : TRISMEGISTE

Prix franco : 60 F (à l'ordre de «Media Pluriel»).

Héritage et pouvoir sacré

L'héritage du pouvoir revient à l'ordre du jour. Dans les principales communautés qui aujourd'hui dans le monde attirent les foules et spécialement les jeunes, le pouvoir est réglé selon une loi de succession hérititaire. Le fait est passé presque inaperçu : on s'en tient au phénomène religieux sans aller plus loin. On relève le réveil de l'Islam, manifesté avant tout sous sa forme chiite, un mouvement de retour au judaïsme, spectaculairement autour des cours hassidiques (cf. Royaliste n° 393), l'affirmation de la négritude à travers une redécouverte de son histoire ou l'invention de nouveaux rythmes musicaux (Reggae, Afro-beat, etc...). Mais c'est à peine si on nous explique que le chiisme se caractérise d'abord par le culte des «génis de la maison» et des Imams descendant en ligne directe du Prophète par Ali, son cousin, fils adoptif et mari de sa fille Fatima, seule noblesse de sang que reconnaît l'Islam; que le hassidisme s'organise autour de rebbés, descendants en ligne directe des premiers fondateurs du mouvement au XVIIIe siècle; qu'histoire et musique africaines retrouvent les grandes royautés sacrées dont les héritiers gardent encore autorité dans certaines religions traditionnelles mâtinées ou non de christianisme et d'Islam tandis que les nouveaux pouvoirs ont tendance à y rechercher les voies d'une légitimité qu'ils n'ont pas su acquérir autrement.

Quelle importance, dira-t-on ? En quoi l'héritage du pouvoir, commune à ces trois phénomènes majeurs du monde actuel, joue-t-elle un rôle dans l'attrait pour ces mouvements ? Atout ou handicap ? En d'autres termes, la renaissance spirituelle, dont nous recherchions dans un précédent article (Royaliste n° 391) si elle pouvait jouer un rôle dans l'accession monarchique, joue-t-elle un rôle dans l'avènement d'une monarchie en règle, c'est-à-dire du principe de succession ?

HÉRÉDITE

Ces phénomènes ne favorisent en effet pas seulement l'avènement d'un leader charismatique, un khomeini musulman, juif ou noir, ni un nouveau despotisme. Par l'hérédité, on les découvre sous une autre face : non le gouvernement d'un seul mais l'idée d'un gouvernement «réglé» par une loi initiale qu'exprime la loi de succession; non une oppression mais une idée «oppositionnelle», la critique de tout pouvoir «créé» au nom d'un pouvoir «engendré non pas créé».

Contradiction ? Comment concilier opposition et institution ? Mais l'Angleterre ne connaît-elle pas l'opposition de Sa Majesté!?

Dans un article précédent (Royaliste n° 388), j'ai évoqué quelques uns des avantages pratiques de la loi de succession à la fois pour les gouvernés (à cause de son caractère «progressif») et pour les gouvernants (à cause d'une espèce de «réassurance»). On peut reprendre ici la même perspective.

Pour les gouvernés

on relèvera que, dans les trois cas, la force de contestation est étroitement liée à la loi de succession.

1/ dans les trois cas, la référence, le modèle, l'impeccabilité, le critère de l'authenticité de la foi, est situé dans le passé, à l'origine de la fondation. Le pouvoir du moment n'est reconnu légitime que dans la mesure où il répète cette origine, où il lui ressemble, où il est son image sans lui faire écran, sans s'approprier le mérite, sans usurper. En ce sens, on peut dire que «la vraie tradition est critique» (Mauroras) ou, comme Elie Wiesel l'écrit du hassidisme, que la répétition assume un rôle créateur.

2/ L'origine, la Révélation, n'est pas humaine. Elles est donnée. L'homme ne peut changer la règle. «Nul ne peut s'en attribuer l'exercice». Les deux premiers successeurs des fondateurs, Mohammed ou Baal Shem Tov, ont été leurs proches disciples. Mais à la troisième génération, la succession héréditaire s'est imposée parce qu'à partir d'une certaine distanciation historique, seule la naissance dans la Maison est légitime, non en vertu de la personnalité propre du descendant, mais parce que la transmission (de la «lumière de l'imamat» ou du «mérite des ancêtres», le «séhout avot») est une meilleure garantie d'authenticité que n'importe quel effort personnel d'identification.

HERÉDITÉ ET POUVOIR SACRE

3/ La naissance interdit toute confusion avec le «Messie». Le «charisme» peut induire en erreur, laisser croire que le «Messie» est arrivé. Avec l'hérédité, l'histoire se poursuit. D'une part, aucun pouvoir ne peut prétendre à l'absolu, s'ériger en Léviathan politico-religieux. D'autre part, si la Révélation est totale, le sens intérieur n'est pas encore dévoilé. La spéculation est encouragée en même temps que la spiritualisation du politique jamais renoncée jamais achevée. On retrouve ici les conclusions de «l'avenir de l'intelligence». Il est remarquable que le chiisme n'ait jamais proclamé la «fermeture des portes de la recherche» contrairement aux docteurs de la loi sunnites. Le sunnisme n'est devenu doctrine officielle qu'au XIe siècle. Sa coupure avec les autres sources, avec le chiisme, fut l'une des causes de sa sclérose à partir de cette époque. Le chiisme avait permis que la société musulmane jusqu'alors demeure «ouverte». Même mouvement avec le hassidisme qui au XVIIIe siècle a sorti le judaïsme officiel de l'ankylose d'une morne érudition et aujourd'hui produit les plus grands prosateurs : Agnon, Singer. En Afrique, les plus prestigieuses productions d'art se rencontrent là où les religions royales étaient les plus structurées (Ifé, (1) cf. Trésors de l'ancien Nigéria, au Grand Palais à l'été 84). Politiquement, depuis la défaite d'Ali à Siffin (661), le califat était frappé d'illégitimité, pouvoir purement temporel. Le chiisme a nourri toutes les contestations, tous les réveils périodiques. La révolte contre le chah n'est que le dernier avatar d'une tradition constante. Le Hassidisme, constitué après la faillite du faux messianisme de Sbattäi Zvi, n'a pas reconnu la légitimité de l'Etat d'Israël. Même si l holocauste a transformé pour la plupart l'opposition virulente en simple «extériorité», ce mouvement lui conteste tout caractère messianique. Les rois africains ont constitué de solides obstacles à l'expansion coloniale. Exilés, ils ont symbolisé pour le monde noir dans son ensemble (Amérique incluse) la résistance et l'identité. La liste est significative, du plus prestigieux, le Négus d'Abyssinie dont l'exil en 1936 a remué la conscience des futurs pères des indépendances africaines sans parler des églises éthiopiennes d'Afrique du sud ou des rastafariens de Jamaïque (le Reggae), au plus fabuleux, le petit-fils du grand Chaka zoulou, exilé en 1886 à Sainte Hélène, ou l'Asantehene Achanti du Ghana exilé aux Seychelles de 1896 à 1924, ancêtres directs des actuels titulaires, ou du cas particulier d'imamat confondu avec la royauté

HERÉDITÉ

le sultant chrétien du Maroc, descendant du premier fils d'Ali, Hassan (l'autre fils, Hussein, est celui qui a donné naissance à la lignée des douze imams du chiisme). La tradition des religions royales africaines inspire aujourd'hui ceux qui s'opposent aux régimes militaires, hier toujours soumis au chef politico-religieux, et autres despotismes, hier interdits de changer les règles relevant du sacré, dont celles s'appliquant à la terre (Hampaté Bâ).

Pour les gouvernants

Force de contestation, la loi de succession ne déstabilise pas le pouvoir en soi. Elle est ce par quoi ces phénomènes ne sont pas anarchiques mais au contraire fondateurs. Elle les vertèbre, leur donne une discipline, ce qu'en attendent leurs fidèles.

1/ En attendant le retour du Messie, en l'absence du dernier imam, le Mahdi, il faut vivre, pourvoir aux besoins de la communauté. Il n'y a pas de solution de continuité de l'imam (littéralement : celui qui marche devant), du rebbe, du roi africain, à son peuple. Chiisme, hassidisme, religion africaine, sont apparus en réaction contre l'élitisme des savants qui faisaient de la religion une science où le pouvoir appartenait au plus compétent. Mouvements populaires, populistes, religions des déshérités parce que la naissance lie de façon indélébile chaque successeur à la communauté d'origine. Il devient serf de l'idée royale. En outre, la naissance comme seul titre au pouvoir est un signe de pauvreté. Dériosoires royautés africaines, chiites ou hassidiques !

2/ On se représente coutumièrement à l'Occident l'Islam, le Judaïsme ou les religions africaines comme des religions de l'Absolu, que celui-ci soit Esprit ou Nature, séparé du fini, où la créature, individu ou peuple, est seule face à son Créateur, privilège du saint, errance du troupeau, sans médiateur. Or, aux marges ou au cœur de ces religions, chiisme, hassidisme et royauté sacrée développent une forme de médiation, où le besoin d'intermédiaire entre Dieu et l'homme est reconnu et mis en œuvre, ce qui leur ont valu l'anathème des oulémas, rabbins et autres docteurs de la loi rationalistes. Pour rapprocher Dieu de l'homme, la connaissance ne suffit pas. Il faut le sacrifice qui fait redevenir présent le mystère ancien, commémorer, répète, actualise, dans le chiisme la mort d'Ali et de Hussein (défaite de Kerbela en 680) et la disparition du douzième imam (déclarée en 940), dans le hassidisme la destruc-

HÉRÉDITÉ ET POUVOIR SACRE

tion du Temple et l'Exil, chez les Achanti, peuple guerrier, la défaite de 1717 où l'on n'a pas pu retrouver le corps du roi qu'il a donc fallu rayer de la ligne dynastique (sacrifice annuel dit miminda akromandi du nom de ce roi). Ces événements historiquement datés sont réellement vécus comme actuels. Qu'est-ce qui les rend actuels ? C'est la «chaîne de l'initiation» (terme des confréries africaines islamiques) qui relie le sacrificateur, roi-prêtre, du fondateur, par exemple à Mohammed par Ali qui avait reçu de lui le sens «caché» de la Révélation.

3/ Ces trois phénomènes considérés assument le tragique de l'histoire. L'humiliation, la dépossession, l'expatriement, sont au cœur de l'expérience du juif d'Europe centrale, du musulman de l'Hégire auquel le chiisme donne un sens spirituel permanent, du noir déporté en Amérique ou réfugié, exproprié de sa terre. La continuité de la ligne dynastique dans la même maison est quasiment la seule chose qui ait survécu à tous les accidents de l'histoire. Elle est en quelque sorte déjà une victoire sur la mort. La succession ininterrompue permet avec la généalogie de se situer dans le devenir historique hostile ou incohérent, de savoir d'où l'on vient, de dater les événements, et peut-être où l'on va, la rédemption (2), les renaissances à venir. Archaïsme, anachronisme, n'ont-ils pas déjà permis d'échapper à la roue inexorable d'une histoire qui écrase tout sur son passage, d'être de tous les temps donc aussi du temps qui vient, temps messianique. «Nous pouvons tous devenir du jour au lendemain anachroniques. Nous sommes tous des hassidim en puissance» (Gershom Sholem).

Etre d'avant-hier et d'après demain, vertu de l'hérédité. Pour ne prendre qu'un seul exemple, le plus récent, le 25 décembre 1984, a été intronisé à Jérusalem un nouveau rebbe de la cour hassidique de Rizhin, âgé de 25 ans, 5e descendant direct du «Rizhiner» dont Elie Wiesel a appris la vie de son grand-père. Israël de Rizhin vivait royalement à l'époque de Metternich en Bucovine. Lui-même arrière-petit-fils du Maguid, l'organisateur du mouvement hassidique, il se prétendait descendant de la maison royale de David (dispersée au moment de l'exil de Babylone). Le nouveau rebbe a été choisi à la place de son frère aîné, lequel s'était désisté étant ingénieur spatial aux Etats-Unis !

HERÉDITE

Les remarques qui précédent sont-elles applicables à notre tradition chrétienne ?

Manquent pour le moment la réalisation d'une situation intolérable du pouvoir politique et l'inquiétude métaphysique assortie d'un retour au message évangélique. En attendant, qu'est-ce qui nous empêche de témoigner par notre attachement à la maison de Robert le Fort de la relativité des autres pouvoirs quels qu'ils soient ?

En nous référant aux points développés ci-dessus, on pourrait montrer que notre Maison est intacte, réglée, ouverte; elle est attentive (à sa communauté de naissance), fidèle (3) (à la chaîne des rois successifs en fils de Saint-Louis), vivante; elle est donc à la fois critique et responsable. Ce sont de tels caractères, qui défient le temps, qui la qualifient pour notre temps. Ce sont eux qu'il convient sans cesse de mettre en lumière.

Yves LA MARCK

Yves La Marck, né en 1948, juriste de haut niveau et spécialiste des questions internationales, il écrit régulièrement dans le bi-mensuel «Royaliste» et est l'auteur d'un essai à paraître sous le titre «Monarchie et Politique étrangère».

L'année de Gaulle

Après 1983 qui fut l'année Jean Moulin, 1984 a vu la commémoration de la libération de la France et en 1985, nous célébrons, le 8 mai prochain, le quarantième anniversaire d'une victoire chèrement acquise ! En dehors de Charles de Gaulle et d'une poignée de compagnons qui répondirent à son appel du 18 juin, qui aurait pensé en effet en 1940 et 1941 que le représentant de la France - le général de Lattre - siégerait à la table des vainqueurs, aux côtés de l'Américain, du Russe et du Britannique et recevrait avec eux la capitulation du Grand Reich allemand ?

Ce n'est pas le moindre mérite de «De Gaulle» (tome 1 «Le rebelle») de Jean Lacouture (1) de souligner la volonté et la persévérance dont sut faire preuve le Chef de la France Libre, pour maintenir malgré l'armistice une force française dans la guerre; poursuivre le combat contre l'ennemi, mais lutter simultanément contre Vichy et contre les empiétements de nos alliés, rassembler progressivement les Français autour de lui, constituer à Alger un gouvernement d'union et préparer, avec l'aide de la résistance intérieure la prise du pouvoir au fur et à mesure de l'avance alliée à laquelle participaient la 2ème DB de Leclerc sur le théâtre d'opération nord et la 1ère armée du général de Lattre sur celui du sud.

Cette bibliographie de 850 pages qui va de la naissance de Charles de Gaulle à la Libération de Paris ne peut être résumée en quelques lignes. C'est une «somme» car l'auteur semble avoir tout lu - même s'il ne cite pas toujours toutes ses sources ou si quelques uns de ses renvois sont erronés - de ce qui a été publié sur son héros et il a recueilli de nombreux témoignages oraux qui complètent les écrits.

Disons tout de suite qu'à la différence d'un premier livre, beaucoup plus court, publié il y a quelques années, qui nous avait paru parfois partial, celui-ci est dans l'ensemble d'une grande objectivité. Lacouture, prévenu sans doute à l'origine en raison de ses idées de gauche, a été depuis subjugé par son personnage et a dû reconnaître que ce général autoritaire œuvrait mieux au rétablissement des libertés démocratiques que beaucoup d'hommes qui se réclamaient de ces idéaux, tel Alexis Léger à Washington sans rien faire de réel en leur faveur.

L'appui apporté au contraire, au Chef de la France combattante par des hommes politiques comme Léon Blum, Edouard Herriot, Jules Jeanneney, Georges Mandel ou Louis Marin et celui du Conseil national de la Résistance formé par Jean Moulin, auraient dû, estime à juste titre Lacouture, convaincre Roosevelt et Churchill des sentiments gaullistes des Français à partir de la fin de 1942.

(1) Le Seuil, 1984

HISTOIRE

Lacouture cite, bien entendu, l'ouvrage de Bernard Ledwidge (2) que Sylvie Fernoy a très bien analysé dans «Royaliste». Si cette biographie est moins complète et contient quelques erreurs de faits concernant la résistance intérieure, elle est, elle aussi, d'une parfaite objectivité. Et il est important que ce soit un anglais qui, ayant utilisé le premier les archives de Roosevelt ait montré la mesquinerie de celui-ci et le caractère anti-français - et non seulement anti-gaulliste - de sa politique.

C'est également aux rapports entre de Gaulle et Roosevelt qu'est consacré le livre de Raoul Aglion (3) qui fut l'un des représentants de la France libre aux Etats Unis. Montrant, lui aussi, le mal que firent à la France les émigrés anti-gaullistes d'Amérique, il met d'autre part en cause le comportement du chef de la Délégation, Adrien Tixier, choisi par le général de Gaulle, en raison de ses fonctions antérieures au Bureau International du Travail, mais qui se révéla un mauvais diplomate...

Plusieurs chapitres de Lacouture sont consacrés à la Résistance intérieure. Tout en relatant les reproches de «manque d'humanité» que firent à Charles de Gaulle certains résistants, l'auteur en fait lui-même justice en rapportant d'autres témoignages et en reproduisant certains écrits de l'époque du chef des Français libres. Ce n'est qu'à propos du Vercors qu'il reprend à son compte les critiques faites après coup par certains acteurs de cette tragédie. Mais à ce sujet, nous semble-t-il, si «erreur tactique» il y eut, hélas ! elle fut commune à tous, résistants de l'intérieur comme de l'extérieur.

Sur les rapports avec le Parti Communiste, Lacouture, sans récuser totalement les pages des «Mémoires de guerre» qui leur sont consacrées, remarque qu'elles ont été écrites «à une époque où les relations entre le Général et le P.C.F. n'étaient plus celles de la «grande alliance de la guerre». Mais on peut lui rétorquer que, même à l'époque de cette «grande alliance», le Général se méfiait à juste titre de ses alliés.

Certains, aujourd'hui, voudraient gommer cette méfiance. C'est le cas de Charles-Louis Foulon dont l'ouvrage très bien illustré «La France Libérée» présente un grand intérêts (4). Mais Foulon, dans le n° 47 de la revue «Espoir» qui contient des témoignages de certains des grands acteurs, fait sienne la thèse soutenue par les communistes selon laquelle «l'idée de prendre le pouvoir ne les avait même pas effleurés» (5).

Sans souscrire pour autant à la thèse inverse - celle des défenseurs de Vichy qui considèrent que les communistes noyaient toute la Résistance - d'autres historiens pensent que la vérité est

(2) Flammarion, 1984

(3) Plon, 1984

(4) Hatier, 1984

(5) C'est le propos tenu notamment par Villon au colloque sur la libération de la France de 1974

L'ANNÉE DE GAULLE

entre les deux (6) et que certaines tentatives de mainmise du P.C. justifiaient la méfiance de Charles de Gaulle et la rapidité de son arrivée à Paris. Fort heureusement, le P.C. n'avait pas réussi partout son entreprise de noyautage et le gouvernement provisoire avait pris ses précautions en prévoyant la prise du pouvoir, dans l'ordre, par ses représentants.

L'un de ceux qui préparaient, en France même, cette prise de pouvoir fut Michel Debré. Il relate dans le premier ouvrage de ses «Mémoires» (7) ce «grand mouvement préfectoral». Mais cet ouvrage fait également le récit du redressement financier, auquel collabora l'auteur, alors jeune auditeur au Conseil d'Etat, et qui fut réalisé en 1939 par Paul Reynaud après l'échec du Front Populaire.

Vers la fin de son livre, Lacouture se pose la question de la foi religieuse de Charles de Gaulle. Il n'est plus possible de se la poser après la lecture du sixième volume des «Lettres, Notes et Carnets» (8) publié depuis. Indépendamment de nombreux documents sur la période du Rassemblement du Peuple Français (R.P.F.) il contient en effet des lettres du Général à des membres de sa famille - dont le Père François de Gaulle, son neveu - ou à Mademoiselle de Miribel qui manifestent d'une façon évidente la foi profonde de celui qui les écrit et son attachement aux valeurs chrétiennes.

Lacouture a annoncé un autre tome à paraître «Le Souverain» que nous attendons avec curiosité. D'autres ouvrages paraîtront vraisemblablement avant la fin de cette année. Au moment où se vérifie la prophétie du Général selon laquelle «tous les Français ont été, sont ou seront gaullistes».

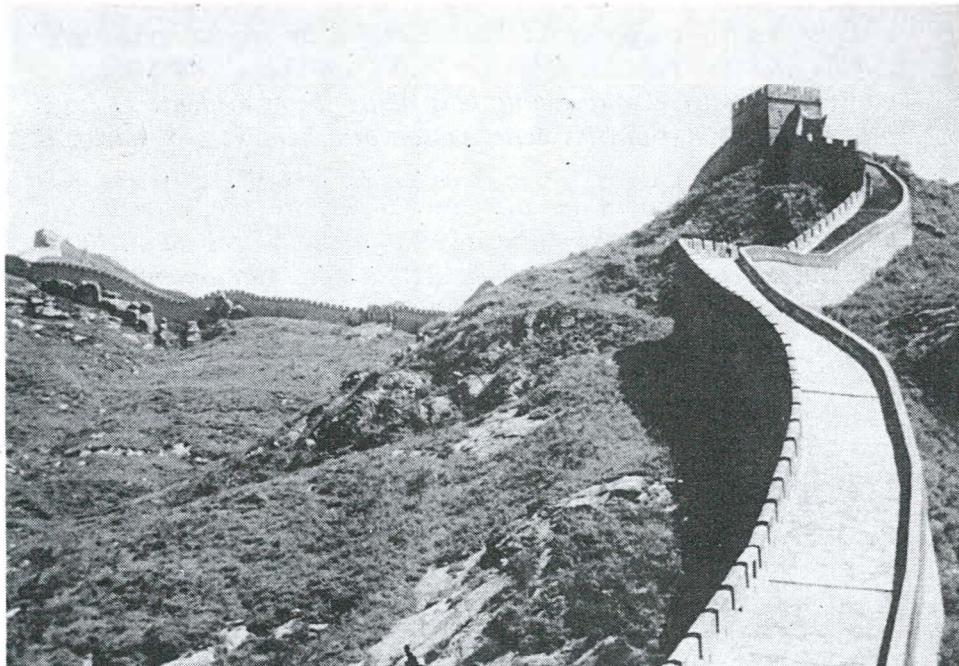
R. LATOUR

(6) *Voir chapitre VIII de «De Gaulle 1944» de René Hostache (Plon, 1978)*

(7) *Albin Michel, 1984*

(8) *Plon, 1984*

Des communes
populaires
à la Grande
Muraille



Une fois encore il faut reprendre la route, le cœur soulevé, l'âme blessée. Tant de gestes d'amitié n'y pourront rien, le capital de sympathie est épuisé, le ressort est cassé. Les frémissements si perceptibles d'une œuvre gigantesque à accomplir devraient laisser inébranlables les sentiments d'admiration, mais l'école de Changai est l'obstacle insurmontable à l'adhésion à ce monde en devenir si tant est, d'ailleurs, que j'en ai jamais eu le désir.

Pour l'heure direction Han Tchéou, dont Marco Polo a célébré la beauté en un lyrisme débridé. Cette ville reste si renommée que la propagande officielle, pourtant remarquablement outillée pour ce qui concerne l'élaboration des slogans semble, pour une fois, à court d'adjectifs, au point d'en appeler à l'au-delà : «Dans le ciel il y a le paradis et sur terre Han Tchéou». La capitale du Tche Kiang mérite-t-elle une pareille notoriété ? Sans doute la paysage est-il harmonieux et le Grand Lac de l'Ouest ne manque-t-il pas de charme, parsemé d'îles couvertes d'arbres aux fleurs blanches et roses et qu'unissent d'étranges ponts de marbre en demi-lune.

Le plaisir du moment est, une fois encore, gâché par l'omniprésente, l'obsédante propagande qui m'insupporte plus que jamais. Pourquoi ne pas me laisser le loisir d'une longue et silencieuse promenade en barque en ces lieux sinon enchanteurs du moins si paisibles ? Mais la litanie continue «ce lac qui avait une profondeur moyenne de 75 cm avant la libération a maintenant 2 mètres. Cette précision maniaque et absurde appelle la question : «où sont passés les millions de m³ de terre extraits de cette immense étendue d'eau ?». En fait, je garde mon interrogatoire pour moi, le cœur n'y est plus, tout cela m'excède, et d'un seul coup, je réalise cette énormité : en ces lieux faits naturellement pour eux, mais aussi depuis des milliers de km et des semaines de voyage, je n'ai jamais rencontré un seul couple d'amoureux, jamais je n'ai vu un garçon prendre la main d'une fille, ou mettre un bras autour d'un cou, jamais je n'ai vu une fille poser, ne serait-ce qu'une seconde,

CHRONIQUE

sa tête contre l'épaule d'un garçon, jamais un geste de tendresse, une main qui effleure une joue, un regard échangé, épouvantable ! Et l'envie me prend de demander à Fan qu'il m'explique la façon dont se passent les fiançailles dans son pays; mais que pourrait me répondre ce garçon de fer dont la vie, malgré une fiancée officielle, ne peut être absorbée que par les combinats métallurgiques, la pensée correcte ou le petit livre rouge de Maô qui, d'après ce que j'en lis n'a rien à voir avec un nouvel art d'aimer.



Gentil et horripilant Fan qui continue imperturbablement à débiter chiffres et slogans avec référence permanente aux poètes épiques de la grande révolution lors de chaque halte sur un des hauts lieux de la seule histoire digne d'être écrite. Mon compagnon de route, lassé lui aussi d'une telle logamachie, m'interroge «la poésie reconnue valable pour la Chine populaire serait-elle celle de Déroulède quitte à la faire récrire par Paul Valéry?» Récrise par Valéry ? C'est trop d'honneur !

Toutes les frivolités bien austères d'un séjour à Han Tchéou n'avaient cependant qu'un seul but, du moins le supposais-je, nous

préparer à la découverte, dans les meilleures conditions possibles, de l'organisation approfondie de la vie sociale en Chine à travers la légendaire commune populaire. J'avais déjà abordé plusieurs fois le sujet avec Kiang et Fan, mais, d'une façon qui me paraissait insolite, mes questions sur le sujet étaient esquivées, comme toujours, avec la plus grande courtoisie. Petits malins, les planificateurs du voyage avaient bien préparé le coup. La commune populaire, la géniale trouvaille de la pensée correcte et du peuple en marche ne pouvait être présentée officiellement que dans un cadre exceptionnel et, où ailleurs que dans l'édénique Han Tchéou pouvait-on en trouver une plus belle que celle du Puits du Dragon réputée pour produire le meilleur thé vert de Chine effectivement remarquable et étonnamment désaltérant.

M. Lou qui veille aux destinées de cette prestigieuse collectivité est intarissable sur les vertus d'une telle organisation, mon magnétophone tourne, mon carnet se noircit de chiffres, il ne sera jamais suffisamment allongé pour reproduire les courbes de croissance que le conférencier trace avec une évidente satisfaction sur un grand tableau noir. Au Puits du Dragon, les progrès se mesurent en indices de croissance à donner le vertige.

Donc, les communes populaires ont surgi en Chine en 1958. Leur naissance fut saluée le 15 décembre de cette année par la résolution de Wouhan du PC Chinois comme une organisation sociale «fraîche comme le soleil levant au-dessus des vastes horizons de l'Asie Orientale».

Ces communes ont été créées à l'origine, non en tant qu'essai d'égalitarisme, mais comme fusion de coopératives agricoles afin de disposer d'une organisation plus vaste en vue de parvenir à un meilleur contrôle de l'environnement rural et, particulièrement des eaux et de l'irrigation, le problème de l'eau étant primordial en Chine.

Au début de 1958, les paysans chinois, au nombre de 500 millions environ, étaient membres de 140 000 coopératives comptant en moyenne 160 familles chacune. A la fin de cette même année, les coopératives avaient fusionné en 26 000 communes.

CHRONIQUE

Le second trait de ces communes réside, en plus de leur dimension, dans leurs tâches plus étendues, elles s'occupent non seulement de la gestion de l'agriculture mais aussi du commerce, de l'industrie, de l'enseignement et de la défense nationale sur le plan local. Au début, cette création a entraîné des excès, précise M. Lou qui expédie la critique avec une tasse de thé vert, excès dus au seul enthousiasme de la population. Certaines communes créèrent trop d'industries lourdes consommant ressources et mains d'œuvre d'une manière qui tenait au gaspillage. Une commune du Ho Nan se vantait par exemple de fabriquer du caoutchouc synthétique à partir de la patate douce...

Il y eut, à cette époque, la célèbre campagne de construction des hauts fournaux, les statistiques laissent entendre que 900 999 - M. Lou n'en oublie aucun - furent ainsi construits et les journaux parlaient avec lyrisme de voie lactée terrestre. La mauvaise qualité de l'acier obtenu obligea à la démolition ou à l'abandon de toutes ces constructions.

Le troisième trait des communes populaires, celui par lequel elles se différencient au maximum de toutes les autres formes de collectivisation agricole existant dans le monde, est qu'elles fusionnent pouvoir administratif et production. La commune est à la fois l'échelon supérieur des coopératives agricoles fusionnées et l'échelon inférieur du pouvoir et M. Lou précise par la bouche de Fan, talentueux interprète «cette fusion au niveau élémentaire nous donnera la possibilité de passer plus facilement au communisme le moment venu. Les collectivités agricoles en URSS ou ailleurs suscitent par leur forme même dualité, ces collectivités étant séparées de l'Etat, le pouvoir peut les favoriser et les contrôler en vertu de la loi mais il subsiste des intérêts contradictoires qui auront à être surmontés un jour. En Chine, nous incluons le pouvoir dans l'organisation au niveau du canton. Cette part d'Etat qui est dans le commerce grandit à mesure qu'augmente la puissance économique de cette dernière. Ceci, pensons-nous, rendra possible au prix du moins de contradictions, le futur passage à la propriété du peuple tout entier».

Ouf ! Kampé. La tasse de thé vert y passe en entier, mais ce n'est pas terminé.

Dans la phase actuelle, le principe de base qui précède la société communiste, cette dernière étant bien entendu d'abondance, est «à chacun selon sa capacité, à chacun selon son travail». Autrement dit chacun reçoit des gains conformes au nombre de ses journées de travail. La valeur de celles-ci est établie en divisant le revenu net de l'équipe de production par le nombre de ses membres, cette équipe étant la cellule de base de l'organisation du travail que les membres ont fourni. Le revenu est alors distribué sous deux formes : nourriture et argent comptant.

Pour une commune de type classique, cultivant essentiellement le riz, environ le 1/3 de la production est vendu à l'Etat et le montant en est distribué aux membres de la commune, une autre partie est mise de côté pour les impôts agricoles, les semences et le fourrage. Le reste de riz est alloué selon un système de rationnement en fonction des besoins de la collectivité. Un quota variant selon l'âge est assuré aux enfants de moins de 15 ans et aux vieillards qui ont perdu la capacité de travailler. Pour les membres valides, la part peut varier selon les besoins, ceux qui font un dur travail recevant davantage. Toutes ces déductions étant faites, le surplus des grains, s'il en reste, est distribué à chaque membre de la commune jusqu'à concurrence du salaire annuel déterminé en fonction du nombre de journées de travail, le salaire maximum mensuel ne devant pas dépasser (en 1964) 140 F.

N'ai-je rien oublié ? Non ! Alors en route pour visiter la commune : 258 familles, 1 169 personnes dont 603 actifs y compris M. Lou ruisselant de sueur qui ne nous fera grâce d'aucun bâtiment. Tout y passe, mais rien que de très banal dans un paysage superbe; des locaux individuels et collectifs de briques rouges, et Mao mille fois reproduit dans des intérieurs sommairement meublés. Partout des applaudissements et des rires et une grappe d'enfants propres et roses à souhait qui nous accueille au son d'une musique aigrelette. «Avant la libération il y avait 28 écoliers,

CHRONIQUE

maintenant ils sont 224». Consciemment, je note. Passons à l'infirmerie, pauvre et nue, ici le salon du dentiste, meublé d'un fauteuil en bois devant lequel une sorte de mécanique à pédale est installée; il faut quelques bonnes secondes pour en comprendre l'usage, c'est ainsi, en ces lieux, dépourvus d'électricité que les malheureux patients, crispés sur le siège, doivent pédaler à perdre haleine, la bouche grande ouverte, pour actionner eux-mêmes la fraise qui les taraude...

Le Puits du Dragon, c'est aussi, et surtout, le thé; là dans un vallon de grands espaces plantés, 20 à 30 jeunes femmes s'affairent à cueillir les fleurs parfumées, doigts agiles qui picorent de grandes boules vert foncé. Charmant et agreste tableau que ces escouades d'aimables travailleuses chantant en chœur, grands chapeaux blancs et corsages fleuris - cela change de la veste Mao - je me sens d'un seul coup l'âme de la marquise de Sévigné racontant à M. de Coulanges comment on fait les foins à Vitré. Qu'elles étaient belles à regarder ces paysannes aux larges sourires, les lèvres vermillon. Ça aussi, c'est nouveau, le détail qui, une fois encore gâche tout nous saute au visage. Des chinoises, depuis des semaines, j'en ai croisées des centaines et n'en ai jamais rencontrées une seule qui



Et c'est Shanghai en ébullition qui nous accueille...

VOYAGE EN CHINE

fut fardée ! Voilà l'inconvénient de ces tableaux que l'on fait trop briller aux yeux éblouis du visiteur : quand il s'est ressaisi, il se prend à douter de tout.

La tête farcie de chiffres, retour à Han Tcheou où je perçois une agitation inhabituelle, des attroupements se sont formés ça et là et les discussions semblent vives. Au cours du banquet, aussi rituel qu'officiel du soir, rien ne filtre des évènements. C'est le lendemain, dans le train qui me ramène à Changai que j'apprends la nouvelle par la traduction d'un éditorial fleuve du Renmin Ribao : les américains viennent de violer l'espace aérien de la république démocratique du Viet Nam et bombardent ce pays (août 1964).

Et c'est Changai en ébullition qui nous accueille.

(1) Il me fut rapporté au lendemain de la manifestation que la télévision chinoise avait diffusé des images de «ma» participation. Quant à la pancarte de papier que je brandissais, enroulée autour de son manche court, elle est encore en ma possession. Sans doute le dernier vestige, en dehors des images conservées, de l'ensemble des manifestations monstres qui se déroulèrent dans toute la Chine ce jour là. Ce témoin ira peut être rejoindre, un jour, un futur musée des guerres d'indochine.

Une marée humaine, image toujours donnée mais bien faible en la circonstance pour décrire ce déferlement de centaines de milliers de personnes hurlantes, brandissant à bout de bras de fragiles écriveaux individuels aux multiples couleurs, couverts de slogans vengeurs. Le spectacle est étourdissant et en même temps étrangement policé : où ailleurs qu'en Chine voit-on de tels défilés s'arrêter scrupuleusement lorsque les feux de signalisation changent de couleur ? Je ne résiste pas à l'envie, et sur quelques centaines de mètres, muni très rapidement des instruments de l'indignation, je me joins au grand piétinement expiatoire. (1)

Et c'est d'un Changai apaisé que 48 h plus tard je prends la direction de Nankin.

Nankin, tour général de la ville, préalable rituel aux multiples visites. Large avenues bordées de platanes plantés là par les Français au temps des concessions. Nous sommes pris en charge par le représentant local du Luxinghé, M. Kou espèce de titi local on ne peut plus voluble, incapable de dire trois phrases sans y glisser le mot «dégueulasse» dont j'explique le sens à Fan et Kiang interloqués.

«...Nankin et ses environs, formés de 70 communes populaires», je maîtrise mal un geste d'effroi, maintenant que le mystère est

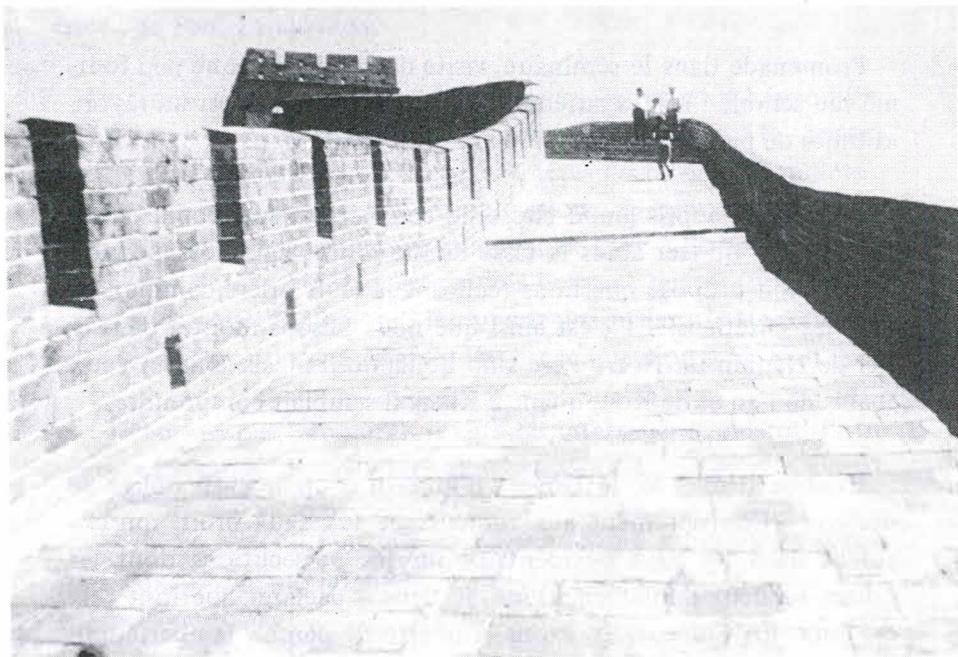
CHRONIQUE

gieuse est inscrite dans la constitution. Le gouvernement garantit à chacun la liberté de pratiquer la religion comme il l'entend. L'existence de cette maison où vous êtes en est la meilleure preuve». Dont acte ! Fan pourra faire un bon rapport.

Adieu Nankin, au revoir M. Kou, votre accueil n'était pas dégueulasse... Un long coup d'aile et me revoilà à Pekin, 80 km en car et je contemple la grande muraille, un rêve d'enfance qui se réalise et une légère déception. Non, cette grandiose muraille ne pouvait être parcourue par la cavalerie, une chicane tous les 300 mètres environ empêchait le passage de chevaux. Impressionnant tout de même, mais à quel prix ?

...longue, longue, la grande muraille sans fin.
S'allonge, tout au long de ses trois mille stades
Aux portes du pays, que de garçons robustes
Mais au fond des maisons, combien de femmes veuves !...

Michel FONTAURELLE



ETUDE D'UNE MARGINALISATION POLITIQUE

QUAND DÉMOCRATIE ET ÉLECTIONS
RIMENT AVEC ARGENT OU MEDIAS

JEAN ROYER

**1974
OBJECTIF
ÉLYSÉE !**

**Christian
GARBAR**

Le Clairmirouère du Temps



L'exemplaire 70 F + 15 F de port
auprès de
CLAIRMIROUERE - B.P. 85
41004 BLOIS Cedex

Le Sillon, l'Action Française, naissance du syndicalisme, du socialisme, etc.
à travers les archives démocrates-chrétiennes sur un département précis.

OLIVIER MARTIN
**LES CATHOLIQUES
SOCIAUX
DANS
LE LOIR-ET-CHER**

DE L'ŒUVRE DES CERCLES OUVRIERS
AU PARTI DEMOCRATIQUE
1875 - 1926



L'exemplaire : 139 F + 15 F de port, auprès de
CLAIRMIROUERE - B.P. 85 - 41004 BLOIS Cedex.